

QUALITÉ DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2022

Unité de Gestion d'Exploitation :
0270016 - EVREUX PORTES DE NORMANDIE

Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information des Services Santé Environnement (SISE-Eaux)

Sommaire

Introduction à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine	3
Partie A : Informations sur les installations de l'unité de gestion	6
Organisation de l'alimentation en eau	6
Données sur les ressources de l'unité de gestion	7
Situation administrative des captages	7
Indicateur d'avancement de la protection de la ressource en eau	8
Données sur les unités de distribution de l'unité de gestion	10
Partie B : Qualité de l'eau distribuée par unité de distribution	13
UDI EVREUX - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022	14
UDI EVREUX - Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2022	18
UDI EVREUX - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2022	19
UDI BAUX SAINTE CROIX - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022	20
UDI BAUX SAINTE CROIX - Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2022	24
UDI BAUX SAINTE CROIX - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2022	25
UDI FONTAINE SOUS JOUY - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022	26
UDI FONTAINE SOUS JOUY - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2022	30
UDI VIEIL EVREUX - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022	31
UDI VIEIL EVREUX - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2022	35
UDI MISEREY - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022	36
UDI MISEREY - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2022	40
UDI PARVILLE - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022	41
UDI PARVILLE - Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2022	45
UDI PARVILLE - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2022	46
UDI TOURNEVILLE - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022	47
UDI TOURNEVILLE - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2022	51
UDI EPN BROSVILLE - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022	52
UDI EPN BROSVILLE - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2022	56
Partie C : Bilan à l'échelle de l'unité de gestion	57
Qualité bactériologique par installation de l'unité de gestion	57
Conclusion générale sur l'unité de gestion	61
Liste des sigles	62

Introduction à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

La qualité bactériologique

Pour la santé publique, la qualité bactériologique de l'eau destinée à la consommation humaine est une préoccupation majeure.

Elle est évaluée par la recherche de germes naturellement abondants dans l'intestin des hommes et des animaux.

La présence de ces germes dits "témoins de contamination fécale" dans l'eau laisse suspecter la possibilité de présence de micro-organismes dangereux pour l'homme (pathogènes).

L'appréciation de la qualité bactériologique de l'eau délivrée par une unité de distribution est réalisée à partir de la proportion, exprimée en pourcentage, du nombre d'analyses conformes par rapport au nombre total d'analyses effectuées dans l'année (sur trois ou cinq années s'agissant des petites UDI).

La présence de germes peut traduire la vulnérabilité de la ressource ou l'insuffisance de la chaîne captage - traitement - stockage - distribution.

En prévention, il est obligatoire, de par la loi, de préserver les points de captage par des périmètres de protection. Cependant, il est nécessaire d'envisager la désinfection pour les points d'eau vulnérables.

L'entretien et l'exploitation des réservoirs et des réseaux doivent aussi prendre en compte la prévention des contaminations bactériologiques. Les précautions à prendre concernent notamment, la désinfection des ouvrages après l'entretien annuel obligatoire des réservoirs, et avant remise en service lors de travaux.

La qualité physico-chimique

Les eaux contiennent un grand nombre de substances naturelles ou artificielles dont la concentration peut être bénéfique à la santé ou au contraire lui porter atteinte.

Les éléments non toxiques comprennent principalement ceux en relation avec la composition naturelle des eaux. Ce sont des éléments tels que le calcium, le magnésium, le sodium, le potassium, les chlorures et les sulfates qui participent majoritairement à la minéralisation totale de l'eau. La dureté, exprimée en degrés français, représente la teneur en calcium et en magnésium. A partir de 20°F environ, et en fonction de la température, l'eau est susceptible d'être entartrante (dépôt de calcaire).

D'autres éléments, également non toxiques en deçà de certaines concentrations, restent indésirables de par leur incidence sur le goût, l'odeur et la formation de dépôt. C'est le cas du fer, du cuivre, du manganèse, du zinc, du phosphore.

Les paramètres azotés (nitrates, nitrites et ammoniac) sont souvent témoins d'une contamination de la ressource. Leur forte concentration peut présenter des risques pathogènes particuliers, notamment pour les jeunes enfants et les femmes enceintes.

Le fluor est un cas particulier puisqu'une concentration voisine de 1 mg/l est favorable à la prévention des caries dentaires alors que des teneurs supérieures peuvent entraîner des pathologies (au-delà de 2 à 3 mg/l).

Les paramètres organoleptiques sont destinés à évaluer l'aspect de l'eau (turbidité), l'odeur et la saveur ainsi que la couleur.

Les éléments toxiques sont représentés par les pesticides, les métaux lourds, certains composés organochlorés d'origine industrielle, les cyanures, et les hydrocarbures polycycliques aromatiques. Des effets néfastes pour la santé sont susceptibles d'apparaître en fonction des doses absorbées, de la durée de consommation sans négliger les autres apports alimentaires ou environnementaux.

Par ailleurs, des mesures sont effectuées sur le terrain afin de connaître la teneur en désinfectant résiduel dans l'eau du réseau (si un traitement au chlore est réalisé), la température de l'eau, le pH (acidité ou basicité de l'eau), la conductivité (évaluation de la minéralisation). Un pH acide (inférieur à 6,5) et/ou une faible minéralisation (conductivité inférieure à 200 microS/cm) sont les signes d'une eau pouvant être agressive, c'est à dire capable de dissoudre les métaux avec lesquels elle est en contact prolongé. Cet aspect peut présenter un risque indirect pour la santé en présence, par exemple, de canalisations en plomb.

L'organisation du contrôle sanitaire

L'eau potable est un des produits alimentaires les mieux contrôlés.

Outre l'auto-surveillance à exercer par l'exploitant, les installations de production et de distribution de l'eau potable sont soumises à un contrôle mis en oeuvre par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ce contrôle s'applique sur l'ensemble des réseaux, depuis le captage jusqu'au robinet des consommateurs.

La fréquence, le type des visites et des analyses sont fixés par le Code de la Santé Publique et sont fonction de l'origine et la nature des eaux, des traitements et de l'importance de la population desservie. Les échantillons d'eau prélevés en des points représentatifs sont analysés par des Laboratoires agréés par le Ministère de la Santé.

En cas de dépassement de normes, l'exploitant est immédiatement informé et doit prendre les mesures de correction nécessaires. Les services sanitaires sont informés des mesures prises pouvant aller dans les cas les plus graves, jusqu'à recommander la non utilisation de l'eau pour les besoins alimentaires.

Les données recueillies au cours du contrôle sanitaire permettent le suivi de la qualité et l'information de l'ensemble des responsables.

Un bilan de qualité est établi annuellement et adressé au maître d'ouvrage et à l'exploitant.

Information des usagers

Ce bilan annuel adressé par l'ARS doit être affiché à la mairie des communes desservies et publié au recueil des actes administratifs dans les communes de plus de 3500 habitants.

De plus, l'ensemble des résultats d'analyses doit pouvoir être consulté par tout usager qui en fait la demande.

Les éléments essentiels du bilan de qualité font l'objet d'une synthèse établie par l'ARS et qui est à joindre à la facture d'eau.

De plus, en cas de risque particulier pour la santé lié à la qualité de l'eau, une information des usagers doit être faite sans délai, par l'exploitant. L'exploitant doit également l'assurer pour les eaux agressives, pour les eaux régulièrement contaminées sur le plan bactériologique ou pour les eaux présentant des pollutions particulières.

L'ensemble des résultats d'analyses du contrôle sanitaire est accessible sur le site internet du ministère chargé de la santé à l'adresse <https://solidarites-sante-gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>. Les notes synthétiques de qualité par UDI sont disponibles à l'adresse https://carto.atlasante.fr/1/ars_metropole_udi_infofactures.map.

Recommandations générales de consommation

Le plomb est un toxique dont il convient de limiter l'accumulation dans l'organisme. Il est donc recommandé lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin au réveil ou au retour d'une journée de travail) de n'utiliser l'eau froide du robinet que pour la boisson ou la préparation des aliments, qu'après une période recommandée d'une ou deux minutes d'écoulement. Une vaisselle préalable (voir une douche si la salle d'eau est alimentée par la même colonne montante dans la cuisine) permet d'éliminer l'eau ayant stagné dans les tuyaux sans la gaspiller. Cette pratique assure l'élimination de la plus grande partie des éléments métalliques dissous dans l'eau.

Ces recommandations de consommation doivent être particulièrement respectées pour les femmes enceintes et les enfants en bas âge en présence de canalisations en plomb qui ont pu être employées jusque dans les années cinquante pour les canalisations du réseau de distribution interne de l'habitation et jusque dans les années soixante pour les branchements publics. A ce titre, il a été demandé au PRPDE de remplacer les branchements publics en plomb, et ce à l'échéance du 25 décembre 2013.

Il est également déconseillé d'utiliser l'eau chaude du robinet pour la préparation des denrées alimentaires (café, thé, cuisson des légumes et des pâtes...) dans la mesure où une température élevée favorise la migration des métaux dans l'eau.

Les commerces ou entreprises alimentaires et les cantines ne doivent utiliser l'eau du réseau pour la fabrication des denrées alimentaires qu'après un écoulement prolongé correspondant à la contenance des canalisations intérieures de l'établissement.

Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque la teneur en fluorures dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/l : demander conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Afin de réduire les risques de développement de bactéries et en particulier des légionelles au niveau des réseaux d'eau chaude sanitaire, il est recommandé de maintenir la température de production d'eau chaude sanitaire à 50°C minimum et à 55°C maximum au point d'usage (douche...) pour éviter tout risque de brûlure, de vidanger, de détartre régulièrement les ballons d'eau chaude, de nettoyer, de détartre les pommes et les flexibles de douches, les filtres de robinet (à remplacer si l'état d'usure le nécessite).

Les normes de qualité de l'eau de consommation

Le programme de contrôle sanitaire et les normes de qualité applicables sont issus de directives européennes retranscrites en droit français, notamment par des arrêtés modifiés du 11 janvier 2007. Les normes de qualité font l'objet de 2 types d'exigences.

Les limites de qualité

Les limites de qualité concernent les paramètres dont la présence dans l'eau présente des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que des substances chimiques tels que les nitrates, les pesticides, certains métaux et solvants chlorés, les hydrocarbures polycycliques (HAP) et les sous-produits de la désinfection de l'eau.

L'eau destinée à la consommation humaine doit être conforme aux limites de qualité.

Les références de qualité

Les références de qualité concernent des paramètres indicateurs de qualité témoins du fonctionnement des installations de production et de distribution. Sans incidence directe sur la santé aux teneurs normalement présentes dans l'eau, ces substances peuvent mettre en évidence un dysfonctionnement des installations et/ou être à l'origine d'inconfort ou de désagrément pour le consommateur.

L'eau destinée à la consommation humaine doit satisfaire aux références de qualité.

Partie A : Informations sur les installations de l'unité de gestion

Organisation de l'alimentation en eau

Unité de gestion et d'exploitation

La distribution de l'eau potable est un service public communal mis en oeuvre par la commune ou un regroupement de communes, maître d'ouvrage des installations. L'exploitation du service peut-être réalisée soit en régie communale, syndicale ou communautaire, soit confiée par délégation de service public à une entreprise privée.

Une unité de gestion est caractérisée par un même maître d'ouvrage et un même exploitant.

Description sommaire d'un système d'alimentation en eau

Un système d'alimentation en eau potable peut-être schématisé par trois étapes définies d'amont en aval :

1. L'origine de l'eau :

Il s'agit de la ressource : captage ou mélange de captages qui peut être d'origine souterraine (source, puits, forage...) ou superficielle (rivière, canal, retenue...).

Les prélèvements effectués sur les captages caractérisant l'eau brute avant tout traitement ou l'eau distribuée si aucun traitement n'est mis en oeuvre.

2. La production d'eau

Il s'agit du lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (désinfection par exemple) ou plus sophistiqués (filrière de traitement complète).

Les prélèvements effectués caractérisent l'eau traitée en sortie de station de traitement-production.

Dans quelques cas, certaines ressources naturellement potables ne sont pas traitées, la qualité de l'eau est évaluée au point de mise en distribution, conformément aux dispositions du Code de la Santé Publique.

3. La distribution de l'eau

Une unité de distribution est un réseau caractérisé par une même unité technique, une qualité d'eau homogène, les mêmes exploitants et maîtres d'ouvrage.

Les prélèvements effectués sur l'unité de distribution sont représentatifs de la qualité de l'eau desservie aux usagers.

Données sur les ressources de l'unité de gestion

Situation administrative des captages

Rappels réglementaires :

L'instauration et le respect des périmètres de protection autour des captages d'eau destinée à la consommation humaine est une obligation légale ancienne. Créée par la première loi sur l'eau du 16 décembre 1964 pour tout nouveau captage, cette obligation a été étendue, par la seconde loi sur l'eau du 2 janvier 1992, aux captages créés avant 1964 qui ne bénéficient pas d'une protection naturelle et à tous les captages par la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale du service de distribution d'eau potable ou du maître d'ouvrage du captage.

Les périmètres de protection sont définis lorsqu'un arrêté de déclaration d'utilité publique a été signé par le Préfet et que les documents d'urbanisme ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la déclaration d'utilité publique.

Le tableau ci-dessous, résume la position administrative des captages alimentant l'unité de gestion.

Gestionnaire du ou des captages : EVREUX PORTES DE NORMANDIE

Descriptif du ou des captages				Situation administrative		
Nom	Type	Commune d'implantation	Code BRGM	Avis hydrogéologue agréé	Avis CODERST	Arrêté DUP
CHENAPPEVILLE F5.6	CHAMP CAPTANT DE FORAGES	ARNIERES-SUR-ITON	01505X0006	14/09/2010	07/12/2011	16/01/2012
CHENAPPEVILLE F5.7	CHAMP CAPTANT DE FORAGES	ARNIERES-SUR-ITON	01505X0007	14/09/2010	07/12/2011	16/01/2012
VALLEE ITON F3	CHAMP CAPTANT DE FORAGES	ARNIERES-SUR-ITON	01505X0125	14/09/2010	07/12/2011	16/01/2012
COTEAUX ITON F14	CHAMP CAPTANT DE FORAGES	ARNIERES-SUR-ITON	01498X0061	14/09/2010	07/12/2011	16/01/2012
VALLEE ITON F7	CHAMP CAPTANT DE FORAGES	ARNIERES-SUR-ITON	01505X0126	14/09/2010	07/12/2011	16/01/2012
COTEAUX ITON F15	CHAMP CAPTANT DE FORAGES	ARNIERES-SUR-ITON	01498X0062	14/09/2010	07/12/2011	16/01/2012
COTEAUX ITON F16	CHAMP CAPTANT DE FORAGES	ARNIERES-SUR-ITON	01498X0063	14/09/2010	07/12/2011	16/01/2012
COTEAUX ITON F9	CHAMP CAPTANT DE FORAGES	ARNIERES-SUR-ITON	01498X0064	14/09/2010	07/12/2011	16/01/2012
VALLEE ITON F8.1	CHAMP CAPTANT DE FORAGES	ARNIERES-SUR-ITON	01505X0127	14/09/2010	07/12/2011	16/01/2012
VALLEE ITON F8.2	CHAMP CAPTANT DE FORAGES	ARNIERES-SUR-ITON	01505X0128	14/09/2010	07/12/2011	16/01/2012
QUEUE D'HIRONDELLE F12.1	CHAMP CAPTANT DE FORAGES	EVREUX	01505X0121	14/04/2006	03/04/2007	26/07/2007
QUEUE D'HIRONDELLE F13.1	CHAMP CAPTANT DE FORAGES	EVREUX	01505X0123	14/04/2006	03/04/2007	26/07/2007
QUEUE D'HIRONDELLE F12.2	CHAMP CAPTANT DE FORAGES	EVREUX	01505X0122	14/04/2006	03/04/2007	26/07/2007
QUEUE D'HIRONDELLE F13.2	CHAMP CAPTANT DE FORAGES	EVREUX	01505X0124	14/04/2006	03/04/2007	26/07/2007
FONTAINE F1	FORAGE	FONTAINE-SOUS-JOUY	01503X0002	01/06/1980	03/03/1983	21/11/1985
VALLEE DE LA MOUCHE	FORAGE	PARVILLE	01505X0080	15/05/1980	03/03/1983	15/11/1985
LES JARDINS 2	FORAGE	TOURNEVILLE	01501X0072	01/12/1995	03/11/1998	16/11/1998
LE BOIS DE LA COTE	FORAGE	VIEIL-EVREUX (LE)	01506X0043	15/09/1996	06/10/1998	19/10/1998

Gestionnaire du ou des captages : SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION

Descriptif du ou des captages				Situation administrative		
Nom	Type	Commune d'implantation	Code BRGM	Avis hydrogéologue agréé	Avis CODERST	Arrêté DUP
LE PUIITS AUX DUGATS	PUITS	CAILLOUET-ORGEVILLE	01507X0003	15/09/1998	01/09/1998	09/09/1998

Gestionnaire du ou des captages : EVREUX NORD

Descriptif du ou des captages				Situation administrative		
Nom	Type	Commune d'implantation	Code BRGM	Avis hydrogéologue agréé	Avis CODERST	Arrêté DUP
LA NEUVE RUE FORAGE	FORAGE	BROSVILLE	01501X0057	01/01/1983	27/06/1986	24/08/1989

Indicateur d'avancement de la protection de la ressource en eau

Cet indicateur est demandé en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007, de l'arrêté du 2 mai 2007 et de la circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 relatifs aux rapports annuels sur le prix de la qualité des services publics d'eau et d'assainissement.

Gestionnaire du ou des captages : EVREUX PORTES DE NORMANDIE

Nom	Commune d'implantation	Code BRGM	Arrêté DUP	Indice protection	Débit m3/j	Indice pondéré (*)
CHENAPPEVILLE F5.6	ARNIERES-SUR-ITON	01505X0006	16/01/2012	60 %	2 144	1 286
CHENAPPEVILLE F5.7		01505X0007	16/01/2012	60 %	2 145	1 287
VALLEE ITON F3		01505X0125	16/01/2012	60 %	5 000	3 000
COTEAUX ITON F14		01498X0061	16/01/2012	60 %	1 200	720
VALLEE ITON F7		01505X0126	16/01/2012	60 %	5 160	3 096
COTEAUX ITON F15		01498X0062	16/01/2012	60 %	1 000	600
COTEAUX ITON F16		01498X0063	16/01/2012	60 %	800	480
COTEAUX ITON F9		01498X0064	16/01/2012	60 %	800	480
VALLEE ITON F8.1		01505X0127	16/01/2012	60 %	1 800	1 080
VALLEE ITON F8.2		01505X0128	16/01/2012	60 %	4 600	2 760
QUEUE D'HIRONDELLE F12.1	EVREUX	01505X0121	26/07/2007	80 %	1 028	822
QUEUE D'HIRONDELLE F13.1		01505X0123	26/07/2007	80 %	1 028	822
QUEUE D'HIRONDELLE F12.2		01505X0122	26/07/2007	80 %	1 028	822
QUEUE D'HIRONDELLE F13.2		01505X0124	26/07/2007	80 %	685	548
FONTAINE F1	FONTAINE-SOUS-JOUY	01503X0002	21/11/1985	80 %	433	346
VALLEE DE LA MOUCHE	PARVILLE	01505X0080	15/11/1985	80 %	706	565
LES JARDINS 2	TOURNEVILLE	01501X0072	16/11/1998	60 %	651	391
LE BOIS DE LA COTE	VIEIL-EVREUX (LE)	01506X0043	19/10/1998	80 %	1 200	960
Total : 18					31 408	20 066

Indice consolidé pour l'UGE (**): 63,9 %
(Indicateur SISPEA P108.3)

Gestionnaire du ou des captages : SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION

Nom	Commune d'implantation	Code BRGM	Arrêté DUP	Indice protection	Débit m3/j	Indice pondéré (*)
LE PUIITS AUX DUGATS	CAILLOUET-ORGEVILLE	01507X0003	09/09/1998	80 %	518	414
Total : 1					518	414

Indice consolidé pour l'UGE (**): 80,0 %
(Indicateur SISPEA P108.3)

Gestionnaire du ou des captages : EVREUX NORD

Nom	Commune d'implantation	Code BRGM	Arrêté DUP	Indice protection	Débit m3/j	Indice pondéré (*)
LA NEUVE RUE FORAGE	BROSVILLE	01501X0057	24/08/1989	80 %	311	249
Total : 1					311	249

Indice consolidé pour l'UGE (**): 80,0 %
(Indicateur SISPEA P108.3)

(*) Indice pondéré : Indice d'avancement du captage X débit du captage.

(**) Indice consolidé pour l'UGE : (somme des indices pondérés de l'UGE) / (somme des débits de l'UGE)

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable.

Règles de calcul : La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

- 0% Aucune action.
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours.
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu.
- 50% Dossier recevable déposé en préfecture.
- 60% Arrêté préfectoral.
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005.
- 100% Procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

Au delà de 80%, l'appréciation de l'indicateur d'avancement est de la compétence du maître d'ouvrage.

La collectivité doit mettre en oeuvre une surveillance effective du respect des prescriptions de l'arrêté de déclaration d'utilité publique instaurant les périmètres de protection réglementaires autour de ce captage. Il est demandé qu'un bilan annuel de cette surveillance soit transmis à l'Agence Régionale de Santé pour justifier de cette surveillance.

(*) Indice pondéré : Indice d'avancement du captage X débit du captage.

(**) Indice consolidé pour l'UGE : (somme des indices pondérés de l'UGE) / (somme des débits de l'UGE)

Données sur les unités de distribution de l'unité de gestion

027000281 - EVREUX

Population alimentée

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
65 800	65 800	65 800	65 800

Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée
027	27306	GUICHAINVILLE	-	100
027	27229	EVREUX	-	100
027	27234	FAUVILLE	-	100
027	27299	GRAVIGNY	-	100
027	27615	SASSEY	-	100
027	27347	HUEST	-	100
027	27439	NORMANVILLE	-	100
027	27602	SAINT-SEBASTIEN-DE-MORSENT	-	100
027	27031	AVIRON	Les Essertes	35
027	27017	ANGERVILLE-LA-CAMPAGNE	-	100
027	27020	ARNIERES-SUR-ITON	-	100
027	27478	PREY	-	100
027	27489	REUILLY	Buisson Isabelle	14,97

027000329 - BAUX SAINTE CROIX

Population alimentée

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
2 771	2 771	2 771	2 771

Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée
027	27044	BAUX-SAINTE-CROIX (LES)	-	100
027	27678	VENTES (LES)	-	100
027	27464	PLESSIS-GROHAN (LE)	-	100

027000372 - FONTAINE SOUS JOUY

Population alimentée

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
1 758	1 758	1 758	1 758

Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée
027	27358	JOUY-SUR-EURE	-	100
027	27254	FONTAINE-SOUS-JOUY	-	100
027	27611	SAINT-VIGOR	-	100

027001217 - VIEIL EVREUX**Population alimentée**

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
2 290	2 290	2 290	2 290

Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée
027	27684	VIEIL-EVREUX (LE)	-	100
027	27158	CIERREY	Haut	50
027	27659	TRINITE (LA)	-	100
027	27668	VAL-DAVID (LE)	-	100
027	27560	SAINT-LUC	-	100

027001218 - MISEREY**Population alimentée**

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
2 047	2 047	2 047	2 047

Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée
027	27410	MISEREY	-	100
027	27081	BONCOURT	-	100
027	27280	GAUCIEL	-	100
027	27158	CIERREY	Bas	50

027001220 - PARVILLE**Population alimentée**

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
1 152	1 152	1 152	1 152

Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée
027	27451	PARVILLE	-	100
027	27132	CAUGE	-	100

027001222 - TOURNEVILLE**Population alimentée**

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
3 365	3 365	3 365	3 365

Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée
027	27504	SACQUENVILLE	-	100
027	27031	AVIRON	-	65
027	27652	TOURNEVILLE	-	100
027	27546	SAINT-GERMAIN-DES-ANGLES	-	100
027	27570	SAINT-MARTIN-LA-CAMPAGNE	-	100
027	27401	MESNIL-FUGUET (LE)	-	100
027	27282	GAUVILLE-LA-CAMPAGNE	-	100

027001467 - EPN BROSVILLE**Population alimentée**

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
3 041	3 041	3 041	3 041

Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée
027	27147	CHAPELLE-DU-BOIS-DES-FAULX (LA)	-	100
027	27200	DARDEZ	-	100
027	27353	IRREVILLE	-	100
027	27216	EMALLEVILLE	-	100
027	27099	BOULAY-MORIN (LE)	-	100
027	27489	REUILLY	Sauf Buisson Isabelle	85,03

Partie B : Qualité de l'eau distribuée par unité de distribution

Le bilan annuel de la qualité :

Le bilan annuel de qualité est établi par unité de distribution. Il porte sur les analyses d'eau prélevée sur cette unité et les installations qui l'alimentent : la station de traitement-production quand l'eau est distribuée après traitement, la ressource quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

L'indicateur global de qualité :

Sur la base des résultats d'analyses de l'unité de distribution logique, un indicateur global est calculé et assorti d'une appréciation sanitaire sur la qualité de l'eau distribuée.

L'indicateur global prend en compte les 30 paramètres (ou familles de paramètres) recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau distribuée et faisant l'objet d'une limite de qualité. Il correspond au classement le plus défavorable de l'ensemble de ces 30 paramètres.

Les résultats pris en compte sont des résultats des analyses du contrôle sanitaire, des contrôles renforcés et des recontrôles, dès lors qu'ils sont représentatifs de la qualité de l'eau de l'ensemble de l'unité de distribution.

Des résultats d'analyses des années antérieures (dans la limite de cinq années) peuvent également être pris en compte dans le calcul de l'indicateur si le nombre de résultats d'analyses de l'année du bilan est insuffisant pour réaliser le calcul (cas des petites unités de distribution).

Indicateur global de qualité	
A	Eau de bonne qualité
B	Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
C	Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
D	Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Pour votre unité de gestion, le bilan concerne les unités de distribution suivantes :

027000281 - EVREUX

027000329 - BAUX SAINTE CROIX

027000372 - FONTAINE SOUS JOUY

027001217 - VIEIL EVREUX

027001218 - MISEREY

027001220 - PARVILLE

027001222 - TOURNEVILLE

027001467 - EPN BROSVILLE

Unité de distribution EVREUX (027000281)

Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.

Unité de distribution : EVREUX

Code : 027000281

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					109	0,00		300,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					109	0,00		300,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	109	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			109	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			109	0,00		0,00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C			25,00		109	6,50	14,41	25,10		1
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
ASPECT (QUALITATIF)						109	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						109	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						109	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						109	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	97	0,00	0,11	1,26		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
BIOXYDE DE CHLORE MG/L CLO2	mg/L					100	0,02	0,15	2,31		
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					9	0,04	0,13	0,35		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					9	0,05	0,15	0,37		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	4	2		2		
PH	unité pH			6,50	9,00	109	7,20		7,90		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					12	21,60		23,70		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					12	25,80		28,10		
MINERALISATION											
CALCIUM	mg/L					4	94,60	99,78	103,30		
CHLORURES	mg/L				250,00	12	22,80	24,58	26,20		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	109	506,00	590,76	748,00		
MAGNÉSIUM	mg/L					4	7,38	8,06	8,70		
POTASSIUM	mg/L					4	2,10	2,17	2,20		
SODIUM	mg/L				200,00	4	12,10	12,50	13,10		
SULFATES	mg/L				250,00	12	11,00	11,00	11,00		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	94	0,00	3,91	110,00		
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50,00	4	0,00	0,00	0,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	109	0,00	0,00	0,03		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			109	32,00	36,22	43,10		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			16	0,66	0,72	0,78		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			12	0,00	0,01	0,05		

Unité de distribution : EVREUX

Code : 027000281

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			4	0,00	0,00	0,00		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	12	0,36	0,52	0,89		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	4	0,00	0,00	0,00		
ANTIMOINE	microgramme/L		5,00			4	0,00	0,00	0,00		
ARSENIC	microgramme/L		10,00			4	0,00	0,00	0,00		
BARYUM	mg/L				0,70	4	0,01	0,02	0,02		
BORE MG/L	mg/L		1,00			4	0,01	0,01	0,02		
CADMIUM	microgramme/L		5,00			4	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50,00			4	0,00	0,33	0,80		
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L		50,00			4	0,00	0,00	0,00		
FLUORURES MG/L	mg/L		1,50			4	0,10	0,11	0,11		
MERCURE	microgramme/L		1,00			4	0,00	0,00	0,00		
SÉLÉNIUM	microgramme/L		10,00			4	0,00	0,00	0,00		
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE											
ACTIVITÉ ALPHA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					4	0,00	0,01	0,03		
ACTIVITÉ BÉTA GLOB. RÉSIDUELLE BQ/L	Bq/L					4	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ BÉTA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					4	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ TRITIUM (3H)	Bq/L				100,00	4	0,00	0,00	0,00		
DOSE INDICATIVE	mSv/a				0,10	4	0,00	0,00	0,00		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMATES	microgramme/L		10,00			3	0,00	0,00	0,00		
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			4	0,00	0,26	0,45		
CHLORITE EN MG/L	mg/L				0,20	2	0,00	0,06	0,12		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			4	0,00	0,04	0,09		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			4	0,00	0,00	0,00		
TRIALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			4	0,00	0,30	0,54		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			4	0,00	0,00	0,00		
ETHYLBENZÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
ISOBUTYLBENZÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
STYRÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TOLUÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
XYLENES (MÉTA + PARA)	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNE ORTHO	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNES (ORTHO+PARA+MÉTA)	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			4	0,00	0,00	0,00		
DIBROMOÉTHANE-1,2	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMÉTHANE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,1	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,1	microgramme/L					4	0,17	0,19	0,19		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 CIS	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 TRANS	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
HEXACHLOROBUTADIÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,1	microgramme/L					4	1,55	1,63	1,70		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,2	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			4	0,39	0,40	0,41		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,1,2	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,2,2	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE+TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			4	0,62	0,63	0,63		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			4	0,22	0,23	0,23		
TÉTRACHLORURE DE CARBONE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU											

Unité de distribution : EVREUX

Code : 027000281

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0,01			4	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00		
FLUORANTHÈNE *	microgramme/L					4	0,00	0,04	0,08		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATI	microgramme/L					4	0,00	0,04	0,08		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			4	0,00	0,00	0,00		
CHLOROBENZÈNES											
CHLOROBENZÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PENTACHLOROBENZÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PESTICIDES TRICETONES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ARYLOXYACIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES CARBAMATES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOCHLORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES SULFONYLUREES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES PYRETHRINOIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZOLES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES STROBILURINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
MÉTABOLITES PERTINENTS											
ATRAZINE DÉSÉTHYL	microgramme/L		0,10			4	0,03	0,03	0,03		
ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	microgramme/L		0,10			4	0,02	0,03	0,03		
CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	microgramme/L		0,10			3	0,01	0,01	0,02		
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES DIVERS											
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	microgramme/L		0,50			4	0,05	0,07	0,08		
MÉTABOLITES NON PERTINENTS											
CGA 369873	microgramme/L					4	0,00	0,01	0,02		
PCB, DIOXINES, FURANES											
PCB 101	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PCB 118	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PCB 138	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PCB 153	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PCB 180	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PCB 28	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PCB 35	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PCB 52	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : EVREUX

Code : 027000281

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PCB 54	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES											
ETHYLUREE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		

Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :

mésotrione, sulcotrione, 2,4-mcpa, 2,4-mcpb, propaquizafop, triclopyr, 2,4,5-t, 2,4-d, clodinafop-propargyl, dichlorprop, fénoxaprop-éthyl, mécoprop, fluazifop butyl, hal oxyfop éthoxyéthyl, fenobucarbe, aldicarbe, asulame, carbofuran, carbendazime, carbaryl, carbétamide, chlorprophame, diethofencarbe, diallate, triallate, thiodicarbe, prosulfocarbe, propamocarbe, propoxur, prophame, pyrimicarbe, méthomyl, méthiocarb, molinate, iprovalicarb, indoxacarbe, fenoxycarbe, ddt-2,4', aldrine, chlordane alpha, chlordane bêta, ddt-4,4', dimétachlore, endosulfan alpha, endosulfan bêta, endosulfan total, endrine, hexachlorobenzène, hch alpha, hch bêta, hch delta, hch epsilon, hch gamma (lindane), hch alpha+beta+delta+gamma, dieldrine, heptachlore, isodrine, méthoxychlore, oxadiazon, chlorfenvinphos, malathion, mévinphos, ométhoate, ethoprophos, quinalphos, disyston, diméthoate, diazinon, dichlorvos, chlorpyrifos éthyl, chlorpyrifos méthyl, fonofos, bromophos méthyl, azinphos éthyl, azinphos méthyl, fenitrothion, fenchlorphos, ethion, vamidothion, tétrachlorvinphos, pyrimiphos méthyl, phosphamidon, pyrimiphos éthyl, phorate, phosalone, phoxime, parathion méthyl, parathion éthyl, oxydéméton méthyl, flufenacet, desmétryne, cyromazine, cybutryne, cyanazine, atrazine, améthryne, triazoxide, terbutryne, terbuméton, terbutylazin, simazine, simétryne, secbuméton, sébuthylazine, propazine, prométon, prométhrine, métamitrone, métribuzine, hexazinone, isoxaben, boscalid,alachlore, acétochlore, zoxamide, tébutam, propylamide, propachlore, oryzalin, napropamide, métolachlore, métazachlore, flamprop-isopropyl, diméthénamide, cymoxanil, cyazofamide, carboxine, linuron, monolinuron, siduron, monuron, néburon, métoxuron, métabenzthiazuron, métobromuron, trinéxapac-éthyl, thébutiuron, buturon, chloroxuron, cycluron, chloresulfuron, chlortoluron, diflubenzuron, diuron, ethidimuron, flufénoxuron, fluométuron, fénuron, iodosulfuron-méthyl-sodium, isoproturon, triasulfuron, amidosulfuron, azimsulfuron, flazasulfuron, flupyrsulfuron-méthyle, foramsulfuron, metsulfuron méthyl, mésosulfuron-méthyl, nicosulfuron, prosulfuron, rimsulfuron, sulfosulfuron, thifensulfuron méthyl, tribenuron-méthyle, triflousulfuron-méthyl, cyfluthrine, bifenthrine, cyperméthrine, deltaméthrine, esfenvalérate, fenvalérate, perméthrine, perméthrine-cis, perméthrine-trans, lambda cyhalothrine, dicamba, fénarimol, imazaméthabenz, pentachlorophénol, trichlorophénol-2,4,5, bromoxynil, dinoterbe, dini trocrésol, dinoseb, flusilazol, triazamate, triticonazole, tébuconazole, propiconazole, penconazole, myclobutanil, metconazol, hexaconazole, flutriafol, fludioxonil, florasulam, fenbuconazole, epoxyconazole, difénoconazole, cyproconazol, bitertanol, bromuconazole, aminotriazole, dimoxystrobine, azoxystrobine, trifloxystrobine, pyraclostrobine, picoxystrobine, kresoxim-méthyle, atrazine déséthyl-2-hydroxy, atrazine-2-hydroxy, 2,6 dichlorobenzamide, terbuthylazin déséthyl, terbuméton-déséthyl, oxalochlore, hydroxyterbutylazine, simazine hydroxy, esa metolachlore, flufenacet esa, chloridazone méthyl desphényl, atrazine-déisopropyl, diméthénamide oxa, ethylenethiouree, diméthénamide esa, endosulfan sulfate, dde-4,4', dde-2,4', ddd-4,4', ddd-2,4', 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, diclofop méthyl, ampa, aldicarbe sulfoné, chloro-4 méthylphénol-2, hydroxycarbofuran-3, propachlore oxa, propachlore esa, flufénacet oxa, diméthachlore oxa, oxychlorane, desmethylnorfurazon, desméthylisoproturon, ioxynil, imazaméthabenz-méthyl, heptachlore époxyde trans, heptachlore époxyde cis, heptachlore époxyde, propanil, anthraquinone (pesticide), clomazone, pendiméthaline, chlormequat, prochloraze, paclobutrazole, oxadixyl, nitroféne, norflurazon, métosulam, métalaxyle, métaldéhyde, mepiquat, le nacile, iprodione, imidaclopride, imazaquine, imazalile, imazamox, glyphosate, glufosinate, fluroxypir-meptyl, fluroxypir, fenpropidin, fenpropimorphe, fomesafen, folpel, flutolanil, flurtamone, aclonifen, chlorothalonil, clothianidine, butraline, bentazone, bromacil, bifenox, benfluraline, benoxacor, acétamiprid, chloridazone, chlorbromuron, captane, béalaxyl, fluquinconazole, fluazinam, fipronil, fénazaquin, flurochloridone, ethofumésate, diméthomorphe, diméfuron, difenacoum, dichlobénil, diflufénicanil, dichlorophène, dicofol, cycloxydime, coumatétralyl, coumafène, pencycuron, cyprodinil, pyriméthanyl, procymidone, pymétozine, quimerac, quinoxyfen, quizalofop-p-éthyl, spiroxamine, tébufénozide, tétraconazole, thiabendazole, thiaclopride, thiaméthoxam, trifluraline, vinchlozoline, oxa metazachlore, esa metazachlore, oxa metolachlore, esa metolachlore, esaalachlore, diméthénamide oxa, diméthénamide esa, cga 354742, oxa acetochlore, esa acetochlore

Unité de distribution EVREUX (027000281)

Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2022

(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)

Nombre de dépassement des références de qualité :

1

Installation	Paramètre	Date	Résultat
UDI : EVREUX	TEMPÉRATURE DE L'EAU	04/08/2022	25,1 °C

Unité de distribution EVREUX (027000281)

Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2022

(uniquement par rapport aux valeurs limites de qualité)

Qualité bactériologique :

(Indicateur SISPEA P101.1)

Nombre de prélèvements :	109	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes :		100,00 %

Qualité physico-chimique :

(Indicateur SISPEA P102.1)

Nombre de prélèvements :	109	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes (ne tient pas compte des dérogations) :		100,00 %

Conclusion sur la qualité de l'eau distribuée

Indicateur global de qualité	
A	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Conclusion sanitaire :

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Observations / recommandations techniques :

Pas de remarque particulière.

Unité de distribution BAUX SAINTE CROIX (027000329)

Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.

Unité de distribution : BAUX SAINTE CROIX

Code : 027000329

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					15	0,00		300,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					15	0,00		91,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	15	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			15	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			15	0,00		0,00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C			25,00		124	6,50	14,48	25,10		1
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
ASPECT (QUALITATIF)						124	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						124	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						124	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						124	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU			2,00		112	0,00	0,15	4,23		1
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
BIOXYDE DE CHLORE MG/L CLO2	mg/L					111	0,02	0,15	2,31		
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					13	0,04	0,11	0,35		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					13	0,05	0,13	0,37		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	4	2		2		
PH	unité pH			6,50	9,00	124	7,20		8,00		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					12	21,60		23,70		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					12	25,80		28,10		
MINERALISATION											
CALCIUM	mg/L					4	94,60	99,78	103,30		
CHLORURES	mg/L				250,00	12	22,80	24,58	26,20		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	124	506,00	590,31	748,00		
MAGNÉSIUM	mg/L					4	7,38	8,06	8,70		
POTASSIUM	mg/L					4	2,10	2,17	2,20		
SODIUM	mg/L				200,00	4	12,10	12,50	13,10		
SULFATES	mg/L				250,00	12	11,00	11,00	11,00		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	105	0,00	4,12	110,00		
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50,00	4	0,00	0,00	0,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	124	0,00	0,00	0,04		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			124	32,00	36,25	43,10		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			17	0,66	0,73	0,78		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			12	0,00	0,01	0,05		

Unité de distribution : BAUX SAINTE CROIX

Code : 027000329

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			5	0,00	0,00	0,00		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	12	0,36	0,52	0,89		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	4	0,00	0,00	0,00		
ANTIMOINE	microgramme/L		5,00			5	0,00	0,00	0,00		
ARSENIC	microgramme/L		10,00			4	0,00	0,00	0,00		
BARYUM	mg/L				0,70	4	0,01	0,02	0,02		
BORE MG/L	mg/L		1,00			4	0,01	0,01	0,02		
CADMIUM	microgramme/L		5,00			5	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50,00			5	0,00	0,38	0,80		
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L		50,00			4	0,00	0,00	0,00		
FLUORURES MG/L	mg/L		1,50			4	0,10	0,11	0,11		
MERCURE	microgramme/L		1,00			4	0,00	0,00	0,00		
SÉLÉNIUM	microgramme/L		10,00			4	0,00	0,00	0,00		
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE											
ACTIVITÉ ALPHA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					4	0,00	0,01	0,03		
ACTIVITÉ BÉTA GLOB. RÉSIDUELLE BQ/L	Bq/L					4	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ BÉTA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					4	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ TRITIUM (3H)	Bq/L				100,00	4	0,00	0,00	0,00		
DOSE INDICATIVE	mSv/a				0,10	4	0,00	0,00	0,00		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMATES	microgramme/L		10,00			3	0,00	0,00	0,00		
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			4	0,00	0,26	0,45		
CHLORITE EN MG/L	mg/L				0,20	2	0,00	0,06	0,12		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			4	0,00	0,04	0,09		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			4	0,00	0,00	0,00		
TRIALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			4	0,00	0,30	0,54		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			4	0,00	0,00	0,00		
ETHYLBENZÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
ISOBUTYLBENZÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
STYRÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TOLUÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
XYLENES (MÉTA + PARA)	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNE ORTHO	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNES (ORTHO+PARA+MÉTA)	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			4	0,00	0,00	0,00		
DIBROMOÉTHANE-1,2	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMÉTHANE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,1	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,1	microgramme/L					4	0,17	0,19	0,19		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 CIS	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 TRANS	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
HEXACHLOROBUTADIÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,1	microgramme/L					4	1,55	1,63	1,70		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,2	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			4	0,39	0,40	0,41		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,1,2	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,2,2	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE+TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			4	0,62	0,63	0,63		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			4	0,22	0,23	0,23		
TÉTRACHLORURE DE CARBONE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU											

Unité de distribution : BAUX SAINTE CROIX

Code : 027000329

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0,01			5	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			5	0,00	0,00	0,00		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			5	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			5	0,00	0,00	0,00		
FLUORANTHÈNE *	microgramme/L					5	0,00	0,04	0,08		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATI	microgramme/L					5	0,00	0,04	0,08		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			5	0,00	0,00	0,00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			5	0,00	0,00	0,00		
CHLOROBENZÈNES											
CHLOROBENZÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PENTACHLOROBENZÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PESTICIDES TRICETONES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ARYLOXYACIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES CARBAMATES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOCHLORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES SULFONYLUREES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES PYRETHRINOIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZOLES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES STROBILURINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
MÉTABOLITES PERTINENTS											
ATRAZINE DÉSÉTHYL	microgramme/L		0,10			4	0,03	0,03	0,03		
ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	microgramme/L		0,10			4	0,02	0,03	0,03		
CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	microgramme/L		0,10			3	0,01	0,01	0,02		
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES DIVERS											
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	microgramme/L		0,50			4	0,05	0,07	0,08		
MÉTABOLITES NON PERTINENTS											
CGA 369873	microgramme/L					4	0,00	0,01	0,02		
PCB, DIOXINES, FURANES											
PCB 101	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PCB 118	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PCB 138	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PCB 153	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PCB 180	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PCB 28	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PCB 35	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PCB 52	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : BAUX SAINTE CROIX

Code : 027000329

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PCB 54	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES											
ETHYLUREE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		

Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :

mésotrione, sulcotrione, 2,4-mcpa, 2,4-mcpb, propaquizafop, triclopyr, 2,4,5-t, 2,4-d, clodinafop-propargyl, dichlorprop, fénoxaprop-éthyl, mécoprop, fluazifop butyl, hal oxyfop éthoxyéthyl, fenobucarbe, aldicarbe, asulame, carbofuran, carbendazime, carbaryl, carbétamide, chlorprophame, diethofencarbe, diallate, triallate, thiodicarbe, prosulfocarbe, propamocarbe, propoxur, prophame, pyrimicarbe, méthomyl, méthiocarb, molinate, iprovalicarb, indoxacarbe, fenoxycarbe, ddt-2,4', aldrine, chlordane alpha, chlordane bêta, ddt-4,4', dimétachlore, endosulfan alpha, endosulfan bêta, endosulfan total, endrine, hexachlorobenzène, hch alpha, hch bêta, hch delta, hch epsilon, hch gamma (lindane), hch alpha+beta+delta+gamma, dieldrine, heptachlore, isodrine, méthoxychlore, oxadiazon, chlorfenvinphos, malathion, mévinphos, ométhoate, ethoprophos, quinalphos, disyston, diméthoate, diazinon, dichlorvos, chlorpyrifos éthyl, chlorpyrifos méthyl, fonofos, bromophos méthyl, azinphos éthyl, azinphos méthyl, fenitrothion, fenchlorphos, ethion, vamidothion, tétrachlorvinphos, pyrimiphos méthyl, phosphamidon, pyrimiphos éthyl, phorate, phosalone, phoxime, parathion méthyl, parathion éthyl, oxydéméton méthyl, flufenacet, desmétryne, cyromazine, cybutryne, cyanazine, atrazine, améthryne, triazoxide, terbutryne, terbuméton, terbutylazin, simazine, simétryne, secbuméton, sébuthylazine, propazine, prométon, prométhrine, métamitrone, métribuzine, hexazinone, isoxaben, boscalid,alachlore, acétochlore, zoxamide, tébutam, propylamide, propachlore, oryzalin, napropamide, métolachlore, métazachlore, flamprop-isopropyl, diméthénamide, cymoxanil, cyazofamide, carboxine, linuron, monolinuron, siduron, monuron, néburon, métoxuron, métabenzthiazuron, métobromuron, trinéxapac-éthyl, thébutiuron, buturon, chloroxuron, cycluron, chloresulfuron, chlortoluron, diflubenzuron, diuron, ethidimuron, flufénoxuron, fluométuron, fénuron, iodosulfuron-méthyl-sodium, isoproturon, triasulfuron, amidosulfuron, azimsulfuron, flazasulfuron, flupyrsulfuron-méthyle, foramsulfuron, metsulfuron méthyl, mésosulfuron-méthyl, nicosulfuron, prosulfuron, rimsulfuron, sulfosulfuron, thifensulfuron méthyl, tribenuron-méthyle, triflousulfuron-méthyl, cyfluthrine, bifenthrine, cyperméthrine, deltaméthrine, esfenvalérate, fenvalérate, perméthrine, perméthrine-cis, perméthrine-trans, lambda cyhalothrine, dicamba, fénarimol, imazaméthabenz, pentachlorophénol, trichlorophénol-2,4,5, bromoxynil, dinoterbe, dini trocrésol, dinoseb, flusilazol, triazamate, triticonazole, tébuconazole, propiconazole, penconazole, myclobutanil, metconazol, hexaconazole, flutriafol, fludioxonil, florasulam, fenbuconazole, epoxyconazole, difénoconazole, cyproconazol, bitertanol, bromuconazole, aminotriazole, dimoxystrobine, azoxystrobine, trifloxystrobine, pyraclostrobine, picoxystrobine, kresoxim-méthyle, atrazine déséthyl-2-hydroxy, atrazine-2-hydroxy, 2,6 dichlorobenzamide, terbuthylazin déséthyl, terbuméton-déséthyl, oxalochlore, hydroxyterbutylazine, simazine hydroxy, esa metolachlore, flufenacet esa, chloridazone méthyl desphényl, atrazine-déisopropyl, diméthénamide oxa, ethylenethiouree, diméthénamide esa, endosulfan sulfate, dde-4,4', dde-2,4', ddd-4,4', ddd-2,4', 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, diclofop méthyl, ampa, aldicarbe sulfoné, chloro-4 méthylphénol-2, hydroxycarbofuran-3, propachlore oxa, propachlore esa, flufénacet oxa, diméthachlore oxa, oxychlorane, desmethylnorfurazon, desméthylisoproturon, ioxynil, imazaméthabenz-méthyl, heptachlore époxyde trans, heptachlore époxyde cis, heptachlore époxyde, propanil, anthraquinone (pesticide), clomazone, pendiméthaline, chlormequat, prochloraze, paclobutrazole, oxadixyl, nitroféne, norflurazon, métosulam, métalaxyle, métaldéhyde, mepiquat, le nacile, iprodione, imidaclopride, imazaquine, imazalile, imazamox, glyphosate, glufosinate, fluroxypir-meptyl, fluroxypir, fenpropidin, fenpropimorphe, fomesafen, folpel, flutolanil, flurtamone, aclonifen, chlorothalonil, clothianidine, butraline, bentazone, bromacil, bifenox, benfluraline, benoxacor, acétamiprid, chloridazone, chlorbromuron, captane, béalaxyl, fluquinconazole, fluazinam, fipronil, fénazaquin, flurochloridone, ethofumésate, diméthomorphe, diméfuron, difenacoum, dichlobénil, diflufénicanil, dichlorophène, dicofol, cycloxydime, coumatétralyl, coumafène, pencycuron, cyprodinil, pyriméthanyl, procymidone, pymétozine, quimerac, quinoxyfen, quizalofop-p-éthyl, spiroxamine, tébufénozide, tétraconazole, thiabendazole, thiaclopride, thiaméthoxam, trifluraline, vinchlozoline, oxa metazachlore, esa metazachlore, oxa metolachlore, esa metolachlore, esaalachlore, diméthénamide oxa, diméthénamide esa, cga 354742, oxa acétochlore, esa acétochlore

Unité de distribution BAUX SAINTE CROIX (027000329)**Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2022**

(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)

Nombre de dépassement des références de qualité :

2

Installation	Paramètre	Date	Résultat
UDI : EVREUX	TEMPÉRATURE DE L'EAU	04/08/2022	25,1 °C

Installation	Paramètre	Date	Résultat
UDI : BAUX SAINTE CROIX	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	14/03/2022	4,23 NFU

Unité de distribution BAUX SAINTE CROIX (027000329)

Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2022

(uniquement par rapport aux valeurs limites de qualité)

Qualité bactériologique :

(Indicateur SISPEA P101.1)

Nombre de prélèvements :	15	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes :		100,00 %

Qualité physico-chimique :

(Indicateur SISPEA P102.1)

Nombre de prélèvements :	124	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes (ne tient pas compte des dérogations) :		100,00 %

Conclusion sur la qualité de l'eau distribuée

Indicateur global de qualité	
A	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Conclusion sanitaire :

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Observations / recommandations techniques :

Un dépassement ponctuel de la référence de qualité fixée pour la turbidité a été observé en distribution.

Unité de distribution FONTAINE SOUS JOUY (027000372)

Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.

Unité de distribution : FONTAINE SOUS JOUY

Code : 027000372

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					13	0,00		69,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					13	0,00		38,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	13	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			13	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			13	0,00		0,00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	13	9,60	14,30	23,20		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
ASPECT (QUALITATIF)						13	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						13	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						13	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						13	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	10	0,00	0,12	0,44		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					13	0,12	0,31	0,51		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					13	0,16	0,35	0,54		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	1	2		2		
PH	unité pH			6,50	9,00	13	7,30		7,70		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					3	24,60		25,30		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					3	27,60		30,40		
MINÉRALISATION											
CALCIUM	mg/L					1	94,80	94,80	94,80		
CHLORURES	mg/L				250,00	3	23,30	24,23	24,90		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	13	614,00	630,54	665,00		
MAGNÉSIUM	mg/L					1	17,00	17,00	17,00		
POTASSIUM	mg/L					1	2,30	2,30	2,30		
SODIUM	mg/L				200,00	1	12,90	12,90	12,90		
SULFATES	mg/L				250,00	3	17,00	17,00	17,00		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	2	0,00	0,00	0,00		
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50,00	1	0,00	0,00	0,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	13	0,00	0,00	0,01		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			13	26,30	27,61	29,10		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			4	0,53	0,56	0,58		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			3	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : FONTAINE SOUS JOUY

Code : 027000372

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	3	0,56	0,63	0,71		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	1	0,00	0,00	0,00		
ANTIMOINE	microgramme/L		5,00			1	0,00	0,00	0,00		
ARSENIC	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
BARYUM	mg/L				0,70	1	0,02	0,02	0,02		
BORE MG/L	mg/L		1,00			1	0,02	0,02	0,02		
CADMIUM	microgramme/L		5,00			1	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00		
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00		
FLUORURES MG/L	mg/L		1,50			1	0,17	0,17	0,17		
MERCURE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
SÉLÉNIUM	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE											
ACTIVITÉ ALPHA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ BÉTA GLOB. RÉSIDUELLE BQ/L	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ BÉTA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ TRITIUM (3H)	Bq/L				100,00	1	0,00	0,00	0,00		
DOSE INDICATIVE	mSv/a				0,10	1	0,00	0,00	0,00		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			1	3,79	3,79	3,79		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	3,63	3,63	3,63		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			1	0,37	0,37	0,37		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	1,28	1,28	1,28		
TRISUBSTITUÉS (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			1	9,07	9,07	9,07		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
ETHYLBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
ISOBUTYLBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
STYRÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TOLUÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLENES (MÉTA + PARA)	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNE ORTHO	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNES (ORTHO+PARA+MÉTA)	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00		
DIBROMOÉTHANE-1,2	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMÉTHANE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,1	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,1	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 CIS	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 TRANS	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
HEXACHLOROBUTADIÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,1	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,2	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,1,2	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,2,2	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE+TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLORURE DE CARBONE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU											
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0,01			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : FONTAINE SOUS JOUY

Code : 027000372

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
FLUORANTHÈNE *	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATI	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
CHLOROBENZENES											
CHLOROBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PENTACHLOROBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PESTICIDES TRICETONES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ARYLOXYACIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES CARBAMATES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOCHLORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES SULFONYLUREES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES PYRETHRINOIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZOLES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES STROBILURINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
MÉTABOLITES PERTINENTS											
ATRAZINE DÉSÉTHYL	microgramme/L		0,10			1	0,03	0,03	0,03		
ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	microgramme/L		0,10			1	0,04	0,04	0,04		
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES DIVERS											
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	microgramme/L		0,50			1	0,07	0,07	0,07		
MÉTABOLITES NON PERTINENTS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PCB, DIOXINES, FURANES											
PCB 101	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 118	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 138	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 153	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 180	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 28	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 35	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 52	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 54	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES											
ETHYLUREE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		

Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :

sulcotrione, mésotrione, propaquizafop, 2,4-mcpb, 2,4-mcpa, haloxyfop éthyloxyéthyl, mécoprop, fluzifop butyl, fénoxaprop-éthyl, dichlorprop, clodinafop-propargyl, 2, 4,5-t, 2,4-d, triclopyr, triallate, aldicarbe, asulame, carbofuran, carbendazime, carbaryl, carbétamide, chlorprophame, diallate, diethofencarbe, fenobucarbe, fenoxycarbe, indoxacarbe, iprovalicarb, molinate, méthiocarb, méthomyl, pyrimicarbe, prophame, propoxur, propamocarbe, prosulfocarbe, thiodicarbe, endosulfan bêta, endosulfan alpha, endosulfan total, endrine, hexachlorobenzène, hch alpha, hch bêta, hch delta, hch epsilon, hch gamma (lindane), hch alpha+beta+delta+gamma, dieldrine, heptachlore, isodrine, ddt-4,4', ddt-2,4', chlordane bêta, chlordane alpha, aldrine, oxadiazon, méthoxychlore, diméthachlore, ométhoate, vamidothion, tétrachlorvinphos, pyrimiphos méthyl, phosphamidon, pyrimiphos éthyl, phorate, phosalone, phoxime, parathion méthyl, parathion éthyl, azinphos méthyl, azinphos éthyl, bromophos méthyl, chlorfenvinphos, chlorpyriphos méthyl, chlorpyriphos éthyl, dichlorvos, diazinon, diméthoate, disyston, quinalphos, ethoprophos, ethion, fenchlorphos, fenitrothion, fonofos, malathion, mévinphos, oxydéméton méthyl, prométhrine, prométon, propazine, sébuthylazine, secbuméton, cybutryne, cyanazine, atrazine, flufenacet, améthryne, hexazinone, siméthryne, simazine, terbuthylazin, terbuméton, terbutryne, triazoxide, métribuzine, desmétryne, cyromazine, métamitrone, diméthénamide, acétochlore, métolachlore, métazachlore, flamprop-isopropyl, isoxaben, cymoxanil, cyazofamide, carboxine, boscalid,alachlore, zoxamide, tébutam, propyzamide, propachlore, oryzalin, napropamide, flufénoxuron, ethidimuron, diuron, diflubenzuron, chlortoluron, chlorsulfuron, cycluron, chloroxuron, buturon, fluométuron, fénonuron, iodoflurofuron-méthyl-sodium, isoproturon, linuron, monolinuron, trinéxapac-éthyl, thébutiuron, siduron, néburon, métoxuron, métabenzthiazuron, métobromuron, monuron, triasulfuron, amidosulfuron, azimsulfuron, flazasulfuron, flupyrsulfuron-méthyle, foramsulfuron, metsulfuron méthyl, mésofuron-méthyl, nicosulfuron, prosulfuron, rimsulfuron, sulfosulfuron, thifensulfuron méthyl, tribenuron-méthyle, triflurosulfuron-méthyl, lambda cyhalothrine, cyfluthrine, cyperméthrine, deltaméthrine, esfenvalérate, fenvalérate, perméthrine, perméthrine-cis, perméthrine-trans, bifenthrine, dinotébe, pentachlorophénol, trichlorophénol-2,4,5, bromoxynil, dicamba, dinitrocrésol, dinoseb, imazaméthabenz, fénarimol, fludioxonil, triazamate, triticonazole, tébuconazole, propiconazole, penconazole, myclobutanil, metconazol, hexaconazole, flutriafol, flusilazol, florasulam, fenbuconazole, epoxyconazole, difénoconazole, cyproconazol, bitertanol, bromuconazole, aminotriazole, dimoxystrobine, azoxystrobine, trifloxystrobine, pyraclostrobine, picoxystrobine, kresoxim-méthyle, chloridazone desphényl, atrazine-déisopropyl, atrazine déséthyl-2-hydroxy, atrazine-2-hydroxy, 2,6 dichlorobenzamide, hydroxyterbutylazine, oxaalachlore, terbuméton-déséthyl, simazine hydroxy, terbuthylazin déséthyl, esa metolachlore, flufenacet esa, chloridazone méthyl desphényl, propachlore esa, heptachlore époxyde, ethylenethiouree, endosulfan sulfate, dde-4,4', dde-2,4', ddd-4,4', ddd-2,4', 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, diclofop méthyl, ampa, aldicarbe sulfoné, chloro-4 méthylphénol-2, hydroxycarbofuran-3, propachlore oxa, flufénacet oxa, diméthachlore oxa, oxychlordane, desmethylnorflurazon, desméthylisoproturon, ioxynil, imazaméthabenz-méthyl, heptachlore époxyde trans, heptachlore époxyde cis, béalaxyl, chlormequat, chloridazone, cyprodinil, chlorbromuron, pencycuron, pendiméthaline, prochloraze, paclobutrazole, oxadixyl, nitroféne, norflurazon, métosulam, métalaxyle, métaldéhyde, mepiquat, lenacile, iprodione, imidaclopride, imizaquine, imazalile, imazamox, glyphosate, glufosinate, fluroxypir-meptyl, fluroxypir, fenpropidin, fenpropimorphe, fomesafen, folpel, flutolanil, flurtamone, clothianidine, butraline, bentazone, bromacil, bifenox, benfluraline, propanil, acétamiprid, anthraquinone (pesticide), clomazone, captane, benoxacor, fluquinconazole, fluzinam, fipronil, fénazaquin, flurochloridone, ethofumésate, diméthomorphe, diméfuron, difenacoum, dichlobénil, diflufénicanil, dichlorophène, dicofol, cycloxydime, coumatétralyl, coumafène, aclonifen, chlorothalonil, pyriméthanol, procymidone, pymétrozine, quimerac, quinoxyfen, quizalofop-p-éthyl, spiromaxime, tébufénozide, tétraconazole, thiabendazole, thiaclopride, thiaméthoxam, trifluraline, vinchlozoline, oxa metazachlore, esa metazachlore, oxa metolachlore, esaalachlore, diméthénamide oxa, diméthénamide esa, cga 354742, cga 369873, oxa acétochlore, esa acétochlore

Unité de distribution FONTAINE SOUS JOUY (027000372)

Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2022

(uniquement par rapport aux valeurs limites de qualité)

Qualité bactériologique :

(Indicateur SISPEA P101.1)

Nombre de prélèvements :	13	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes :		100,00 %

Qualité physico-chimique :

(Indicateur SISPEA P102.1)

Nombre de prélèvements :	13	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes (ne tient pas compte des dérogations) :		100,00 %

Conclusion sur la qualité de l'eau distribuée

Indicateur global de qualité	
A	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Conclusion sanitaire :

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Observations / recommandations techniques :

Pas d'observation particulière.

Unité de distribution VIEIL EVREUX (027001217)

Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.

Unité de distribution : VIEIL EVREUX

Code : 027001217

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					11	0,00		60,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					11	0,00		99,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	11	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			11	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			11	0,00		0,00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	11	9,10	13,59	19,20		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
ASPECT (QUALITATIF)						11	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						11	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						11	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						11	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	9	0,00	0,20	0,59		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					11	0,11	0,31	0,47		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					11	0,12	0,33	0,47		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	1	2		2		
PH	unité pH			6,50	9,00	11	7,20		7,90		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					2	23,60		25,20		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					2	27,40		27,60		
MINÉRALISATION											
CALCIUM	mg/L					1	103,70	103,70	103,70		
CHLORURES	mg/L				250,00	2	16,00	16,20	16,40		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	11	484,00	569,91	590,00		
MAGNÉSIUM	mg/L					1	11,04	11,04	11,04		
POTASSIUM	mg/L					1	1,70	1,70	1,70		
SODIUM	mg/L				200,00	1	10,30	10,30	10,30		
SULFATES	mg/L				250,00	2	4,40	4,50	4,60		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	2	0,00	4,05	8,10		
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50,00	1	0,00	0,00	0,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	11	0,00	0,00	0,01		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			11	26,50	27,05	28,40		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			3	0,53	0,54	0,55		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			2	0,00	0,03	0,05		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : VIEIL EVREUX

Code : 027001217

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	2	0,00	0,22	0,43		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L			200,00		1	3,10	3,10	3,10		
ANTIMOINE	microgramme/L	5,00				1	0,00	0,00	0,00		
ARSENIC	microgramme/L	10,00				1	0,00	0,00	0,00		
BARYUM	mg/L			0,70		1	0,02	0,02	0,02		
BORE MG/L	mg/L	1,00				1	0,01	0,01	0,01		
CADMIUM	microgramme/L	5,00				1	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L	50,00				1	0,54	0,54	0,54		
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L	50,00				1	0,00	0,00	0,00		
FLUORURES MG/L	mg/L	1,50				1	0,10	0,10	0,10		
MERCURE	microgramme/L	1,00				1	0,00	0,00	0,00		
SÉLÉNIUM	microgramme/L	10,00				1	0,00	0,00	0,00		
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE											
ACTIVITÉ ALPHA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0,03	0,03	0,03		
ACTIVITÉ BÉTA GLOB. RÉSIDUELLE BQ/L	Bq/L					1	0,22	0,22	0,22		
ACTIVITÉ BÉTA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0,22	0,22	0,22		
ACTIVITÉ BÉTA ATTRIBUABLE AU K40	Bq/L					1	0,05	0,05	0,05		
ACTIVITÉ TRITIUM (3H)	Bq/L			100,00		1	0,00	0,00	0,00		
DOSE INDICATIVE	mSv/a			0,10		1	0,00	0,00	0,00		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMOFORME	microgramme/L	100,00				1	0,00	0,00	0,00		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L	100,00				1	0,24	0,24	0,24		
CHLOROFORME	microgramme/L	100,00				1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L	100,00				1	0,09	0,09	0,09		
TRIALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L	100,00				1	0,33	0,33	0,33		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L	1,00				1	0,00	0,00	0,00		
ETHYLBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
ISOBUTYLBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
STYRÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TOLUÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLENES (MÉTA + PARA)	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNE ORTHO	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNES (ORTHO+PARA+MÉTA)	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L	0,50				1	0,00	0,00	0,00		
DIBROMOÉTHANE-1,2	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMÉTHANE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,1	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L	3,00				1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,1	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 CIS	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 TRANS	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
HEXACHLOROBUTADIÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,1	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,2	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L	10,00				1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,1,2	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,2,2	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE+TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L	10,00				1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L	10,00				1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLORURE DE CARBONE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU											
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L	0,01				1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L	0,10				1	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : VIEIL EVREUX

Code : 027001217

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
FLUORANTHÈNE *	microgramme/L					1	0,01	0,01	0,01		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATI	microgramme/L					1	0,01	0,01	0,01		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
CHLOROBENZÈNES											
CHLOROBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PENTACHLOROBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PESTICIDES TRICETONES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ARYLOXYACIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES CARBAMATES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOCHLORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES SULFONYLUREES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES PYRETHRINOIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZOLES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES STROBILURINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
MÉTABOLITES PERTINENTS											
ATRAZINE DÉSÉTHYL	microgramme/L		0,10			1	0,01	0,01	0,01		
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES DIVERS											
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	microgramme/L		0,50			1	0,01	0,01	0,01		
MÉTABOLITES NON PERTINENTS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PCB, DIOXINES, FURANES											
PCB 101	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 118	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 138	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 153	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 180	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 28	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 35	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 52	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 54	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES											
ETHYLUREE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		

Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :

sulcotrione, mésotrione, propaquizafop, 2,4-mcpb, 2,4-mcpa, haloxyfop éthyloxyéthyl, mécoprop, fluzafop butyl, fénoxaprop-éthyl, dichlorprop, clodinafop-propargyl, 2, 4,5-t, 2,4-d, triclopyr, triallate, aldicarbe, asulame, carbofuran, carbendazime, carbaryl, carbétamide, chlorprophame, diallate, diethofencarbe, fenobucarbe, fenoxycarbe, indoxacarbe, iprovalicarb, molinate, méthiocarb, méthomyl, pyrimicarbe, prophame, propoxur, propamocarbe, prosulfocarbe, thiodicarbe, endosulfan bêta, endosulfan alpha, endosulfan total, endrine, hexachlorobenzène, hch alpha, hch bêta, hch delta, hch epsilon, hch gamma (lindane), hch alpha+beta+delta+gamma, dieldrine, heptachlore, isodrine, ddt-4,4', ddt-2,4', chlordane bêta, chlordane alpha, aldrine, oxadiazon, méthoxychlore, dimétachlore, oxydéméton méthyl, vamidothion, tétrachlorvinphos, pyrimiphos méthyl, phosphamidon, pyrimiphos éthyl, phorate, phosalone, phoxime, parathion méthyl, azinphos méthyl, azinphos éthyl, bromophos méthyl, chlorfenvinphos, chlorpyriphos méthyl, chlorpyriphos éthyl, dichlorvos, diazinon, diméthoate, disyston, quinalphos, ethoprophos, ethion, fenchlorphos, fenitrothion, fonofos, malathion, mévinphos, ométhoate, parathion éthyl, prométon, propazine, sébuthylazine, sebuméton, cyromazine, cybutryne, cyanazine, atrazine, flufenacet, améthryne, hexazinone, siméthryne, simazine, terbuthylazin, terbuméton, terbutryne, triazoxide, métribuzine, desmétryne, métamitron, prométhrine, cymoxanil, acétochlore, métazachlore, flamprop-isopropyl, isoxaben, diméthénamide, cyazofamide, carboxine, boscalid,alachlore, zoxamide, tébutam, propyzamide, propachlore, oryzalin, napropamide, métolachlore, flufénoxuron, ethidimuron, diuron, diflubenzuron, chlortoluron, chlorsulfuron, cycluron, chloroxuron, buturon, fluométron, féuron, iodosulfuron-méthylsodium, isoproturon, linuron, monolinuron, trinéxapac-éthyl, thébutiuron, siduron, néburon, métoxuron, métabenzthiazuron, métobromuron, monuron, triasulfuron, amidosulfuron, azimsulfuron, flazasulfuron, flupyrifururon-méthyle, foramsulfuron, metsulfuron méthyl, mésosulfuron-méthyl, nicosulfuron, prosulfuron, rimsulfuron, sulfosulfuron, thifensulfuron méthyl, tribenuron-méthyle, triflusaluron-méthyl, lambda cyhalothrine, cyfluthrine, cyperméthrine, deltaméthrine, esfenvalérate, fenvalérate, perméthrine, perméthrine-cis, perméthrine-trans, bifenthrine, pentachlorophénol, bromoxynil, dicamba, dinitrocrésol, dinoseb, dinoterbe, fénarimol, imazaméthabenz, trichlorophénol-2,4,5, florasulam, triazamate, triticonazole, tébuconazole, propiconazole, penconazole, myclobutanil, metconazol, hexaconazole, flutriafol, flusilazol, fludioxonil, fenbuconazole, epoxyconazole, difénoconazole, cyproconazol, bitertanol, bromuconazole, aminotriazole, dimoxystrobine, azoxystrobine, trifloxystrobine, pyraclostrobine, picoxystrobine, kresoxim-méthyle, atrazine-déiisopropyl, atrazine déséthyl déiisopropyl, atrazine déséthyl-2-hydroxy, atrazine-2-hydroxy, 2,6 dichlorobenzamide, terbuthylazin déséthyl, terbuméton-déséthyl, hydroxyterbuthylazine, simazine hydroxy, oxaalachlore, esa metolachlore, flufenacet esa, oxychlordan, heptachlore époxyde, ethylenethiouree, endosulfan sulfate, dde-4,4', dde-2,4', ddd-4,4', ddd-2,4', 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, diclofop méthyl, ampa, aldicarbe sulfoné, chloro-4 méthylphénol-2, hydroxycarbofuran-3, propachlore oxa, propachlore esa, flufénacet oxa, diméthachlore oxa, desmethylnorflurazon, desméthylisoproturon, ioxynil, imazaméthabenz-méthyl, heptachlore époxyde trans, heptachlore époxyde cis, benoxacor, chlormequat, chloridazone, cyprodinil, chlorbromuron, penicuron, pendiméthaline, prochloraze, paclbutrazole, oxadixyl, nitroféne, norflurazon, métosulam, métalaxyle, méaldéhyde, mepiquat, lenacile, iprodione, imidaclopride, imizaquine, imazalile, imazamox, glyphosate, glufosinate, fluroxypir-meptyl, fluroxypir, fenpropidin, fenpropimorphe, fomesafen, folpel, flutolanil, flurtamone, clothianidine, bentazone, bromacil, benfluraline, bifenox, propanil, acétamiprid, anthraquinone (pesticide), béalaxyl, clomazone, captane, butraline, fluquinconazole, fluzinam, fipronil, fénazaquin, flurochloridone, ethofumésate, diméthomorphe, diméfuron, difenacoum, dichlobénil, diflufénicanil, dichlorophène, dicofol, cycloxydime, coumatétralyl, coumafène, aclonifen, chlorothalonil, pyriméthanyl, procymidone, pymétrozine, quimerac, quinoxyfen, quizalofop-p-éthyl, spiroxamine, tébufénozide, tétraconazole, thiabendazole, thiaclopride, thiamethoxam, trifluraline, vinchlozoline, oxa metazachlore, esa metazachlore, oxa metolachlore, esaalachlore, diméthénamide oxa, diméthénamide esa, cga 354742, cga 369873, oxa acetochlore, esa acetochlore

Unité de distribution VIEIL EVREUX (027001217)

Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2022

(uniquement par rapport aux valeurs limites de qualité)

Qualité bactériologique :

(Indicateur SISPEA P101.1)

Nombre de prélèvements :	11	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes :		100,00 %

Qualité physico-chimique :

(Indicateur SISPEA P102.1)

Nombre de prélèvements :	11	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes (ne tient pas compte des dérogations) :		100,00 %

Conclusion sur la qualité de l'eau distribuée

Indicateur global de qualité	
A	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Conclusion sanitaire :

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Observations / recommandations techniques :

Pas d'observation particulière.

Unité de distribution MISEREY (027001218)

Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.

Unité de distribution : MISEREY

Code : 027001218

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					12	0,00		22,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					12	0,00		9,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	12	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			12	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			12	0,00		0,00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	12	8,30	14,43	23,50		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
ASPECT (QUALITATIF)						12	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						12	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						12	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						12	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	10	0,00	0,10	0,57		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					12	0,29	0,42	0,51		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					12	0,31	0,45	0,58		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	1	2		2		
PH	unité pH			6,50	9,00	12	7,10		7,70		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					2	25,00		25,50		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					2	26,20		28,10		
MINÉRALISATION											
CALCIUM	mg/L					1	87,60	87,60	87,60		
CHLORURES	mg/L				250,00	2	17,70	18,30	18,90		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	12	569,00	583,00	625,00		
MAGNÉSIUM	mg/L					1	20,37	20,37	20,37		
POTASSIUM	mg/L					1	1,30	1,30	1,30		
SODIUM	mg/L				200,00	1	10,10	10,10	10,10		
SULFATES	mg/L				250,00	2	5,00	5,15	5,30		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	2	0,00	0,00	0,00		
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50,00	1	0,00	0,00	0,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	11	0,00	0,00	0,00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			12	27,20	28,15	29,80		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			2	0,55	0,56	0,56		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : MISEREY

Code : 027001218

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	2	0,40	0,48	0,55		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	1	0,00	0,00	0,00		
ANTIMOINE	microgramme/L		5,00			1	0,00	0,00	0,00		
ARSENIC	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
BARYUM	mg/L				0,70	1	0,01	0,01	0,01		
BORE MG/L	mg/L		1,00			1	0,01	0,01	0,01		
CADMIUM	microgramme/L		5,00			1	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50,00			1	0,61	0,61	0,61		
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00		
FLUORURES MG/L	mg/L		1,50			1	0,15	0,15	0,15		
MERCURE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
SÉLÉNIUM	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE											
ACTIVITÉ ALPHA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ BÉTA GLOB. RÉSIDUELLE BQ/L	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ BÉTA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ BÉTA ATTRIBUABLE AU K40	Bq/L					1	0,04	0,04	0,04		
ACTIVITÉ TRITIUM (3H)	Bq/L				100,00	1	0,00	0,00	0,00		
DOSE INDICATIVE	mSv/a				0,10	1	0,00	0,00	0,00		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			1	0,37	0,37	0,37		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	0,53	0,53	0,53		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	0,28	0,28	0,28		
TRIALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			1	1,18	1,18	1,18		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
ETHYLBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
ISOBUTYLBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
STYRÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TOLUÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLENES (MÉTA + PARA)	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNE ORTHO	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNES (ORTHO+PARA+MÉTA)	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00		
DIBROMOÉTHANE-1,2	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMÉTHANE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,1	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,1	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 CIS	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 TRANS	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
HEXACHLOROBUTADIÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,1	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,2	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,1,2	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,2,2	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE+TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLORURE DE CARBONE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU											
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0,01			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : MISEREY

Code : 027001218

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
FLUORANTHÈNE *	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATI	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
CHLOROBENZÈNES											
CHLOROBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PENTACHLOROBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PESTICIDES TRICETONES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ARYLOXYACIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES CARBAMATES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOCHLORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZINES											
ATRAZINE	microgramme/L		0,10			1	0,01	0,01	0,01		
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES SULFONYLUREES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES PYRETHRINOIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZOLES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES STROBILURINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
MÉTABOLITES PERTINENTS											
ATRAZINE DÉSÉTHYL	microgramme/L		0,10			1	0,02	0,02	0,02		
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES DIVERS											
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	microgramme/L		0,50			1	0,03	0,03	0,03		
MÉTABOLITES NON PERTINENTS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PCB, DIOXINES, FURANES											
PCB 101	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 118	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 138	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 153	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 180	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 28	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 35	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 52	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 54	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES											
ETHYLUREE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		

Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :

sulcotrione, mésotrione, propaquizafop, 2,4-mcpb, 2,4-mcpa, haloxyfop éthyloxyéthyl, mécoprop, fluzifop butyl, fénoxaprop-éthyl, dichlorprop, clodinafop-propargyl, 2, 4,5-t, 2,4-d, triclopyr, triallate, aldicarbe, alsulame, carbofuran, carbendazime, carbaryl, carbéthamide, chlorprophame, diallate, diethofencarbe, fenobucarbe, fenoxycarbe, indoxacarbe, iprovalicarb, molinate, méthiocarb, méthomyl, pyrimicarbe, prophame, propoxur, propamocarbe, prosulfocarbe, thiodicarbe, endosulfan bêta, endosulfan alpha, endosulfan total, endrine, hexachlorobenzène, hch alpha, hch bêta, hch delta, hch epsilon, hch gamma (lindane), hch alpha+beta+delta+gamma, dieldrine, heptachlore, isodrine, ddt-4,4', ddt-2,4', chlordane bêta, chlordane alpha, aldrine, oxadiazon, méthoxychlore, diméthachlore, ométhoate, vamidothion, tétrachlorvinphos, pyrimiphos méthyl, phosphamidon, pyrimiphos éthyl, phorate, phosalone, phoxime, parathion méthyl, parathion éthyl, azinphos méthyl, azinphos éthyl, bromophos méthyl, chlorfenvinphos, chlorpyriphos méthyl, chlorpyriphos éthyl, dichlorvos, diazinon, diméthoate, disyston, quinalphos, ethoprophos, ethion, fenchlorphos, fenitrothion, fonofos, malathion, mévinphos, oxydéméton méthyl, prométhrine, prométon, propazine, sébuthylazine, sebuméton, cyanazine, améthryne, hexazinone, flufenacet, métribuzine, desmétryne, simétryne, simazine, terbuthylazin, terbuméton, terbutryne, triazoxide, cyromazine, cybutryne, métamitron, cymoxanil, acétochlore, métolachlore, métazachlore, flamprop-isopropyl, isoxaben, diméthénamide, cyazofamide, carboxine, boscalid, alachlore, zoxamide, tébutam, propyzamide, propachlore, oryzalin, napropamide, flufénoxuron, ethidimuron, diuron, diflubenzuron, chlortoluron, chlorsulfuron, cycluron, chloroxuron, buturon, fluométuron, féuron, iodosulfuron-méthyl-sodium, isoproturon, linuron, monolinuron, trinéxapac-éthyl, thébutiuron, siduron, néburon, métoxuron, métabenzthiazuron, métobromuron, monuron, tribenuron-méthyle, amidosulfuron, azimsulfuron, flazasulfuron, flupyrsulfuron-méthyle, foramsulfuron, metsulfuron méthyl, mésosulfuron-méthyl, nicosulfuron, prosulfuron, rimsulfuron, sulfosulfuron, thifensulfuron méthyl, triasulfuron, triflusaluron-méthyl, lambda cyhalothrine, cyfluthrine, cyperméthrine, deltaméthrine, esfenvalérate, fenvalérate, perméthrine, perméthrine-cis, perméthrine-trans, bifenthrine, dinoterbe, pentachlorophénol, trichlorophénol-2,4,5, bromoxynil, dicamba, dinitrocrésol, dinoseb, imazaméthabenz, fénarimol, fludioxonil, triazamate, triticonazole, tébuconazole, propiconazole, penconazole, myclobutanil, metconazol, hexaconazole, flutriafol, flusilazol, florasulam, fenbuconazole, epoxyconazole, difénoconazole, cyproconazol, bitertanol, bromuconazole, aminotriazole, dimoxystrobine, azoxystrobine, trifloxystrobine, pyraclostrobine, picoxystrobine, kresoxim-méthyle, atrazine déséthyl déisopropyl, atrazine déséthyl-2-hydroxy, atrazine-2-hydroxy, 2,6 dichlorobenzamide, hydroxyterbuthylazine, simazine hydroxy, terbuméton-déséthyl, terbuthylazin déséthyl, oxaalachlore, esa metolachlore, flufenacet esa, atrazine-déisopropyl, oxychlordane, heptachlore époxyde, ethylenethiouree, endosulfan sulfate, dde-4,4', dde-2,4', ddd-4,4', ddd-2,4', 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, diclofop méthyl, ampa, aldicarbe sulfoné, chloro-4 méthylphénol-2, hydroxycarbofuran-3, propachlore oxa, propachlore esa, flufénacet oxa, diméthachlore oxa, desmethylnorflurazon, desméthylisoproturon, ioxynil, imazaméthabenz-méthyl, heptachlore époxyde trans, heptachlore époxyde cis, anthraquinone (pesticide), clomazone, chlormequat, pencycuron, chloridazone, chlorbromuron, pendiméthaline, prochloraze, paclobutrazole, oxadixyl, nitroféne, norflurazon, métosulam, métalaxyle, métaldéhyde, mepiquat, lenacile, iprodione, imidaclopride, imizaquine, imazalile, imazamox, glyphosate, glufosinate, fluroxypir-meptyl, fluroxypir, fenpropidin, fenpropimorphe, fomesafen, folpel, flutolanil, flurtamone, vinchlozoline, clothianidine, bentazone, bromacil, benoxacor, bifenox, benfluraline, propanil, acétamiprid, béalaxyl, captane, butraline, fluquinconazole, fluazinam, flpronil, fénazaquin, flurochloridone, ethofumésate, diméthomorphe, diméfurone, difenacoum, dichlobénil, diflufénicanil, dichlorophène, dicofol, cycloxydime, coumatétralyl, coumafène, aclonifen, chlorothalonil, cyprodinil, pyriméthanol, procymidone, pymétrozine, quimerac, quinoxyfen, quizalofop-p-éthyl, spiroxamine, tébufénozide, tébuconazole, thiabendazole, thiaclopride, thiaméthoxam, trifluraline, oxa metazachlore, esa metazachlore, oxa metolachlore, esaalachlore, diméthénamide oxa, diméthénamide esa, cga 354742, cga 369873, oxa acétochlore, esa acétochlore

Unité de distribution MISEREY (027001218)

Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2022

(uniquement par rapport aux valeurs limites de qualité)

Qualité bactériologique :

(Indicateur SISPEA P101.1)

Nombre de prélèvements :	12	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes :		100,00 %

Qualité physico-chimique :

(Indicateur SISPEA P102.1)

Nombre de prélèvements :	12	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes (ne tient pas compte des dérogations) :		100,00 %

Conclusion sur la qualité de l'eau distribuée

Indicateur global de qualité	
A	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Conclusion sanitaire :

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Observations / recommandations techniques :

Pas d'observation particulière.

Unité de distribution PARVILLE (027001220)

Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.

Unité de distribution : PARVILLE

Code : 027001220

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					11	0,00		12,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					11	0,00		35,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	11	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			11	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			11	0,00		0,00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	12	9,10	14,23	23,50		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
ASPECT (QUALITATIF)						12	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						12	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						12	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						12	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	9	0,00	0,04	0,38		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					12	0,16	0,29	0,55		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					12	0,18	0,30	0,58		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	1	2		2		
PH	unité pH			6,50	9,00	12	7,30		7,90		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					3	20,10		20,90		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					3	23,10		24,00		
MINÉRALISATION											
CALCIUM	mg/L					1	91,30	91,30	91,30		
CHLORURES	mg/L				250,00	3	16,80	17,40	18,20		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	12	466,00	513,75	541,00		
MAGNÉSIUM	mg/L					1	5,51	5,51	5,51		
POTASSIUM	mg/L					1	1,40	1,40	1,40		
SODIUM	mg/L				200,00	1	11,10	11,10	11,10		
SULFATES	mg/L				250,00	3	4,00	4,00	4,00		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	2	0,00	0,00	0,00		
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50,00	1	0,00	0,00	0,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	12	0,00	0,02	0,21		1
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			11	31,60	32,79	34,20		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			4	0,63	0,65	0,68		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			3	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : PARVILLE

Code : 027001220

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	3	0,00	0,23	0,36		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	1	0,00	0,00	0,00		
ANTIMOINE	microgramme/L		5,00			1	0,00	0,00	0,00		
ARSENIC	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
BARYUM	mg/L				0,70	1	0,02	0,02	0,02		
BORE MG/L	mg/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
CADMIUM	microgramme/L		5,00			1	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50,00			1	0,82	0,82	0,82		
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00		
FLUORURES MG/L	mg/L		1,50			1	0,12	0,12	0,12		
MERCURE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
SÉLÉNIUM	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
DIVERS MINERAUX											
PERCHLORATE	microgramme/L					8	3,80	4,73	5,40		
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE											
ACTIVITÉ ALPHA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0,05	0,05	0,05		
ACTIVITÉ BÉTA GLOB. RÉSIDUELLE BQ/L	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ BÉTA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ TRITIUM (3H)	Bq/L				100,00	1	0,00	0,00	0,00		
DOSE INDICATIVE	mSv/a				0,10	1	0,00	0,00	0,00		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTON											
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			1	0,00	0,00	0,00		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	0,12	0,12	0,12		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			1	0,00	0,00	0,00		
TRIALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			1	0,12	0,12	0,12		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
ETHYLBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
ISOBUTYLBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
STYRÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TOLUÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLENES (MÉTA + PARA)	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNE ORTHO	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNES (ORTHO+PARA+MÉTA)	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
COMPOSES ORGANOHALOGÈNES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00		
DIBROMOÉTHANE-1,2	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMÉTHANE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,1	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,1	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 CIS	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 TRANS	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
HEXACHLOROBUTADIÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,1	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,2	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,1,2	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,2,2	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE+TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLORURE DE CARBONE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU											

Unité de distribution : PARVILLE

Code : 027001220

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0,01			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
FLUORANTHÈNE *	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATI	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
CHLOROBENZÈNES											
CHLOROBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PENTACHLOROBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PESTICIDES TRICETONES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ARYLOXYACIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES CARBAMATES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOCHLORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES SULFONYLUREES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES PYRETHRINOIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZOLES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES STROBILURINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
MÉTABOLITES PERTINENTS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES DIVERS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
MÉTABOLITES NON PERTINENTS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PCB, DIOXINES, FURANES											
PCB 101	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 118	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 138	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 153	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 180	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 28	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 35	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 52	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 54	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES											

Unité de distribution : PARVILLE

Code : 027001220

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
ETHYLUREE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		

Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :

mésotrione, sulcotrione, 2,4-mcpa, 2,4-mcpb, propaquizafop, triclopyr, 2,4,5-t, 2,4-d, clodinafop-propargyl, dichlorprop, fénoxaprop-éthyl, mécoprop, fluazifop butyl, haloxyfop éthoxyéthyl, fenobucarbe, aldicarbe, asulame, carbofuran, carbendazime, carbaryl, carbétamide, chlorprophame, diethofencarbe, diallate, triallate, thiodicarbe, prosulfocarbe, propamocarbe, propoxur, prophame, pyrimicarbe, méthomyl, méthiocarb, molinate, iprovalicarb, indoxacarbe, fenoxycarbe, hch alpha+beta+delta+gamma, oxadiazon, méthoxychlore, isodrine, heptachlore, dieldrine, aldrine, chlordane alpha, chlordane bêta, ddt-2,4', ddt-4,4', dimétachlore, endosulfan alpha, endosulfan bêta, endosulfan total, endrine, hexachlorobenzène, hch alpha, hch bêta, hch delta, hch epsilon, hch gamma (lindane), malathion, fonofos, fenitrothion, fenchlorphos, et hion, ethoprophos, quinalphos, disyston, diméthoate, diazinon, dichlorvos, chlorpyriphos éthyl, chlorpyriphos méthyl, chlorfenvinphos, bromophos méthyl, azinphos méthyl, azinphos éthyl, vamidothion, tétrachlorvinphos, pyrimiphos méthyl, phosphamidon, pyrimiphos éthyl, phorate, phosalone, phoxime, parathion méthyl, parathion éthyl, oxydéméton méthyl, ométhoate, mévinphos, secbuméton, sébuthylazine, propazine, prométon, prométhrine, métamitrone, métribuzine, hexazinone, flufenacet, desmétryne, cyromazine, cybutryne, cyanazine, atrazine, améthryne, triazoxide, terbutryne, terbuméton, terbuthylazin, simazine, simétryne, oryzalin, napropamide, métolachlore, métazachlore, flampop-isopropyl, isoxaben, diméthénamide, cymoxanil, cyazofamide, carboxine, acétochlore,alachlore, boscalid, zoxamide, tébutam, propyzamide, propachlore, trinéxapac-éthyl, buturon, chloroxuron, cycluron, chloresulfuron, chlortoluron, diflubenzuron, diuron, ethidimuron, flufénoxuron, fluométuron, fénuron, iodosulfuron-méthyl-sodium, isoproturon, linuron, monolinuron, monuron, métobromuron, métabenzthiazuron, métoxuron, néburon, siduron, thébutiuron, mésosulfuron-méthyl, nicosulfuron, prosulfuron, rimsulfuron, sulfosulfuron, thifensulfuron méthyl, tribenuron-méthyle, triasulfuron, triflusulfuron-méthyl, azimsulfuron, amidosulfuron, flazasulfuron, flupyrsulfuron-méthyle, foramsulfuron, metsulfuron méthyl, bifenthrine, cyfluthrine, cyperméthrine, deltaméthrine, esfenvalérate, fenvalérate, perméthrine, perméthrine-cis, perméthrine-trans, lambda cyhalothrine, dinoterbe, trichlorophénol-2,4,5, bromoxynil, dicamba, dinitrocrésol, dinoseb, fénarimol, imazaméthabenz, pentachlorophénol, triazamate, metconazol, myclobutanil, penconazole, propiconazole, tébuconazole, triticonazole, aminotriazole, bromuconazole, bitertanol, cyproconazole, difénoconazole, epoxyconazole, fenbuconazole, florasulam, fludioxonil, flusilazol, flutriafol, hexaconazole, azoxystrobine, kresoxim-méthyle, picoxystrobine, pyraclostrobine, trifloxystrobine, dimoxystrobine, atrazine déséthyl, 2,6 dichlorobenzamide, terbuméton-déséthyl, hydroxyterbuthylazine, terbuthylazin déséthyl, simazine hydroxy, oxaalachlore, esa metolachlore, flufenacet esa, chloridazone méthyl desphényl, chloridazone desphényl, atrazine-déisopropyl, atrazine déséthyl-déisopropyl, atrazine déséthyl-2-hydroxy, atrazine-2-hydroxy, 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, diclofop méthyl, ampa, aldicarbe sulfoné, chloro-4 méthylphénol-2, propachlore esa, flufénacet oxa, diméthachlore oxa, oxychlordane, desmethylnorflurazon, desméthylisoproturon, ioxynil, imazaméthabenz-méthyl, heptachlore époxyde trans, heptachlore époxyde cis, heptachlore époxyde, ethylenethiouree, endosulfan sulfate, dde-4,4', dde-2,4', ddd-4,4', ddd-2,4', propachlore oxa, hydroxycarbofuran-3, fenpropimorphe, fomesafen, folpel, flutolanil, flurtamone, fluquinconazole, fluazinam, fipronil, fénazaquin, flurochloridone, ethofumésate, diméthomorphe, diméfuron, difenacoum, dichlobénil, diflufénicanil, dichlorophène, dicofol, cycloxydime, coumatétralyl, coumafène, aclonifen, chlorothalonil, clothianidine, clomazone, chloromequat, chloridazone, chlorbromuron, captane, butraline, bentazone, bromacil, bifenox, benfluraline, benoxacor, total des pesticides analysés, anthraquinone (pesticide), acétamiprid, propanil, béalaxyl, cyprodinil, pyriméthanil, procymidone, pymétrozine, quimerac, quinoxifen, quizalofop-p-éthyl, spiroxamine, tébufénozide, tétraconazole, thiabendazole, thiaclopride, thiaméthoxam, trifluraline, vinchlorzoline, imidaclopride, imizaquine, imazalile, imazamox, glyphosate, glufosinate, fluroxypir-meptyl, fluroxypir, fenpropidin, métaldéhyde, métalaxyle, métosulam, norflurazon, nitroféne, oxadixyl, paclobutrazole, prochloraze, pendiméthaline, pencycuron, iprodione, lenacile, mepiquat, esa acetochlore, oxa acetochlore, cga 369873, cga 354742, diméthénamide esa, diméthénamide oxa, esaalachlore, oxa metolachlore, esa metazachlore, oxa metazachlore

Unité de distribution PARVILLE (027001220)**Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2022**

(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)

Nombre de dépassement des références de qualité :

1

Installation	Paramètre	Date	Résultat
UDI : PARVILLE	AMMONIUM (EN NH4)	03/11/2022	0,21 mg/L

Unité de distribution PARVILLE (027001220)

Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2022

(uniquement par rapport aux valeurs limites de qualité)

Qualité bactériologique :

(Indicateur SISPEA P101.1)

Nombre de prélèvements :	11	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes :		100,00 %

Qualité physico-chimique :

(Indicateur SISPEA P102.1)

Nombre de prélèvements :	12	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes (ne tient pas compte des dérogations) :		100,00 %

Conclusion sur la qualité de l'eau distribuée

Indicateur global de qualité	
C	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Conclusion sanitaire :

La présence de perchlorates (paramètre sans limite réglementaire) a été observée régulièrement : l'utilisation de l'eau est déconseillée pour la préparation des biberons des nourrissons de moins de 6 mois. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres.

Observations / recommandations techniques :

Un dépassement ponctuel de la référence de qualité fixée pour l'ammonium a été observé.

Unité de distribution TOURNEVILLE (027001222)

Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.

Unité de distribution : TOURNEVILLE

Code : 027001222

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					17	0,00		26,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					17	0,00		18,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	17	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			17	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			17	0,00		0,00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	17	8,90	13,58	21,50		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
ASPECT (QUALITATIF)						17	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						17	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						17	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						17	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	11	0,00	0,00	0,00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					17	0,14	0,28	0,55		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					17	0,18	0,31	0,58		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	2	2		2		
PH	unité pH			6,50	9,00	17	7,30		7,90		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					6	20,10		21,50		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					6	22,60		24,30		
MINÉRALISATION											
CALCIUM	mg/L					2	85,20	88,25	91,30		
CHLORURES	mg/L				250,00	6	16,80	18,07	19,60		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	17	486,00	538,76	733,00		
MAGNÉSIUM	mg/L					2	5,51	7,46	9,40		
POTASSIUM	mg/L					2	1,40	1,85	2,30		
SODIUM	mg/L				200,00	2	11,10	11,55	12,00		
SULFATES	mg/L				250,00	6	4,00	4,47	5,00		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	3	0,00	0,00	0,00		
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50,00	2	0,00	0,00	0,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	17	0,00	0,00	0,01		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			17	27,30	29,67	32,70		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			7	0,55	0,60	0,65		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			6	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : TOURNEVILLE

Code : 027001222

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	6	0,00	0,31	0,46		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	2	0,00	0,00	0,00		
ANTIMOINE	microgramme/L		5,00			1	0,00	0,00	0,00		
ARSENIC	microgramme/L		10,00			2	0,00	0,00	0,00		
BARYUM	mg/L				0,70	2	0,02	0,02	0,02		
BORE MG/L	mg/L		1,00			2	0,00	0,01	0,02		
CADMIUM	microgramme/L		5,00			1	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50,00			1	0,67	0,67	0,67		
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L		50,00			2	0,00	0,00	0,00		
FLUORURES MG/L	mg/L		1,50			2	0,12	0,13	0,13		
MERCURE	microgramme/L		1,00			2	0,00	0,00	0,00		
SÉLÉNIUM	microgramme/L		10,00			2	0,00	0,00	0,00		
DIVERS MINERAUX											
PERCHLORATE	microgramme/L					10	4,90	5,14	5,50		
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE											
ACTIVITÉ ALPHA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					2	0,00	0,03	0,05		
ACTIVITÉ BÉTA GLOB. RÉSIDUELLE BQ/L	Bq/L					2	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ BÉTA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					2	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ TRITIUM (3H)	Bq/L				100,00	2	0,00	0,00	0,00		
DOSE INDICATIVE	mSv/a				0,10	2	0,00	0,00	0,00		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			2	0,00	0,00	0,00		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			2	0,00	0,06	0,12		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			2	0,00	0,00	0,00		
TRIALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			2	0,00	0,06	0,12		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			2	0,00	0,00	0,00		
ETHYLBENZÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
ISOBUTYLBENZÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
STYRÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
TOLUÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
XYLENES (MÉTA + PARA)	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNE ORTHO	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNES (ORTHO+PARA+MÉTA)	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
COMPOSES ORGANOHALOGÈNES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			2	0,00	0,00	0,00		
DIBROMOÉTHANE-1,2	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMÉTHANE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,1	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,1	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 CIS	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 TRANS	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
HEXACHLOROBUTADIÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,1	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,2	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			2	0,00	0,09	0,17		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,1,2	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,2,2	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE+TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			2	0,00	0,09	0,17		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			2	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLORURE DE CARBONE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU											

Unité de distribution : TOURNEVILLE

Code : 027001222

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0,01			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
FLUORANTHÈNE *	microgramme/L					1	0,01	0,01	0,01		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATI	microgramme/L					1	0,01	0,01	0,01		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
CHLOROBENZÈNES											
CHLOROBENZÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PENTACHLOROBENZÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PESTICIDES TRICETONES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ARYLOXYACIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES CARBAMATES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOCHLORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZINES											
ATRAZINE	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,01	0,01		
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES SULFONYLUREES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES PYRETHRINOIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZOLES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES STROBILURINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
MÉTABOLITES PERTINENTS											
ATRAZINE DÉSÉTHYL	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,01	0,02		
CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,01	0,02		
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES DIVERS											
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	microgramme/L		0,50			2	0,00	0,03	0,05		
MÉTABOLITES NON PERTINENTS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PCB, DIOXINES, FURANES											
PCB 101	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PCB 118	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PCB 138	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PCB 153	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PCB 180	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PCB 28	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PCB 35	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PCB 52	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PCB 54	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : TOURNEVILLE

Code : 027001222

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES											
ETHYLUREE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		

Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :

mésotrione, sulcotrione, 2,4-mcpa, 2,4-mcpb, propaquizafop, triclopyr, 2,4,5-t, 2,4-d, clodinafop-propargyl, dichlorprop, fénoxaprop-éthyl, mécoprop, fluazifop butyl, haloxyfop éthoxyéthyl, fenobucarbe, aldicarbe, asulame, carbofuran, carbendazime, carbaryl, carbétamide, chlorprophame, diethofencarbe, diallate, triallate, thiodicarbe, prosulfocarbe, propamocarbe, propoxur, prophame, pyrimicarbe, méthomyl, méthiocarb, molinate, iprovalicarb, indoxacarbe, fenoxycarbe, ddt-2,4', aldrine, chlordane alpha, chlordane bêta, ddt-4,4', dimétachlore, endosulfan alpha, endosulfan bêta, endosulfan total, endrine, hexachlorobenzène, hch alpha, hch bêta, hch delta, hch epsilon, hch gamma (lindane), hch alpha+beta+delta+gamma, dieldrine, heptachlore, isodrine, méthoxychlore, oxadiazon, chlorfenvinphos, malathion, mévinphos, ométhoate, ethoprophos, quinalphos, disyston, diméthoate, diazinon, dichlorvos, chlorpyrifos éthyl, chlorpyrifos méthyl, fonofos, bromophos méthyl, azinphos éthyl, azinphos méthyl, fenitrothion, fenchlorphos, ethion, vamidothion, tétrachlorvinphos, pyrimiphos méthyl, phosphamidon, pyrimiphos éthyl, phorate, phosalone, phoxime, parathion méthyl, parathion éthyl, oxydéméton méthyl, flufenacet, desmétryne, cyromazine, cybutryne, cyanazine, améthryne, triazoxide, terbutryne, terbuméton, terbutylazin, simazine, siméthryne, secbuméton, sébuthylazine, propazine, prométon, prométhrine, métamitron, métribuzine, hexazinone, isoxaben, boscalid,alachlore, acétochlore, zoxamide, tébutam, propyzamide, propachlore, oryzalin, napropamide, métolachlore, métazachlore, flamprop-isopropyl, diméthénamide, cymoxanil, cyazofamide, carb oxine, linuron, monolinuron, siduron, monuron, néburon, métoxuron, métabenzthiazuron, métobromuron, trinéapac-éthyl, thébutiuron, buturon, chloroxuron, cycluron, chlorsulfuron, chlortoluron, diflubenuron, diuron, ethidimuron, flufénoxuron, fluométuron, fénuron, iodosulfuron-méthyl-sodium, isoproturon, tribenuron-méthyle, amidosulfuron, azimsulfuron, flazasulfuron, flupyrsulfuron-méthyle, foramsulfuron, metsulfuron méthyl, mésosulfuron-méthyl, nicosulfuron, prosulfuron, rimsulfuron, sulfosulfuron, thifensulfuron méthyl, triasulfuron, triflusaluron-méthyl, cyfluthrine, bifenthrine, cyperméthrine, deltaméthrine, esfenvalérate, fenvalérate, perméthrine, perméthrine-cis, perméthrine-trans, lambda cyhalothrine, dicamba, fénarimol, imazaméthabenz, pentachlorophénol, trichlorophénol-2,4,5, bromoxynil, dinoterbe, dinitrocrésol, dinoseb, flusilazol, triazamate, triticonazole, tébuconazole, propiconazole, penconazole, myclobutanil, metconazol, hexaconazole, flutriafol, fludioxonil, florasulam, fenbuconazole, epoxyconazole, difénoconazole, cyproconazol, bitertanol, bromuconazole, aminotriazole, dimoxystrobine, azoxystrobine, trifloxystrobine, pyraclostrobine, picoxystrobine, kresoxim-méthyle, atrazine déséthyl déisopropyl, atrazine déséthyl-2-hydroxy, atrazine-2-hydroxy, 2,6 dichlorobenzamide, terbutylazin déséthyl, terbuméton-déséthyl, esa metolachlore, hydroxyterbutylazine, oxaalachlore, simazine hydroxy, flufenacet esa, chloridazone méthyl desphényl, atrazine-déisopropyl, propachlore esa, heptachlore époxyde, ethylenethiouree, endosulfan sulfate, dde-4,4', dde-2,4', ddd-4,4', ddd-2,4', 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, diclofop méthyl, ampa, aldicarbe sulfoné, chloro-4 méthylphénol-2, hydroxycarbofuran-3, propachlore oxa, flufénacet oxa, diméthachlore oxa, oxychlordane, desmethylnorflurazon, desméthylisoproturon, ioxynil, imazaméthabenz-méthyl, heptachlore époxyde trans, heptachlore époxyde cis, acétamiprid, clomazone, chlormequat, pen cycuron, chloridazone, chlorbromuron, pendiméthaline, prochloraze, paclobutrazole, oxadixyl, nitroféne, norflurazon, métosulam, métalaxyle, métaldéhyde, mepiquat, I enacile, iprodione, imidaclopride, imizaquine, imazalile, imazamox, glyphosate, glufosinate, fluroxypir-meptyl, fluroxypir, fenpropidin, fenpropimorphe, fomesafen, folpel, flutolanil, flurtamone, vinchlozoline, clothianidine, butraline, bentazone, bromacil, bifenox, benfluraline, benoxacor, propanil, anthraquinone (pesticide), captane, bénalaxyl, fluquinconazole, fluazinam, fipronil, fénazaquin, flurochloridone, ethofumésate, diméthomorphe, diméfuron, difenacoum, dichlobénil, diflufénicanil, dichlorophène, dicofol, cycloxydime, coumatétralyl, coumafène, aclonifen, chlorothalonil, cyprodinil, pyriméthanyl, procymidone, pymétozine, quimerac, quinoxifen, quizalofop-p-éthyl, spiroxamine, tébufénozide, tétraconazole, thiabendazole, thiaclopride, thiaméthoxam, trifluraline, oxa metazachlore, esa metazachlore, oxa metolachlore, esaalachlore, diméthénamide oxa, diméthénamide esa, cga 354742, cga 369873, oxa acetochlore, esa acetochlore

Unité de distribution TOURNEVILLE (027001222)

Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2022

(uniquement par rapport aux valeurs limites de qualité)

Qualité bactériologique :

(Indicateur SISPEA P101.1)

Nombre de prélèvements :	17	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes :		100,00 %

Qualité physico-chimique :

(Indicateur SISPEA P102.1)

Nombre de prélèvements :	17	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes (ne tient pas compte des dérogations) :		100,00 %

Conclusion sur la qualité de l'eau distribuée

Indicateur global de qualité	
C	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Conclusion sanitaire :

La présence de perchlorates (paramètre sans limite réglementaire) a été observée régulièrement : l'utilisation de l'eau est déconseillée pour la préparation des biberons des nourrissons de moins de 6 mois. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres.

Observations / recommandations techniques :

Pas d'observation particulière.

Unité de distribution EPN BROSVILLE (027001467)

Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.

Unité de distribution : EPN BROSVILLE

Code : 027001467

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					12	0,00		300,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					12	0,00		172,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	12	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			12	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			12	0,00		0,00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	19	10,10	13,59	17,00		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
ASPECT (QUALITATIF)						19	0,00	0,00	0,00		
COULEUR (QUALITATIF)						19	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						19	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						19	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	15	0,00	0,12	0,61		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					19	0,00	0,24	0,43		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					19	0,00	0,26	0,45		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	1	2		2		
PH	unité pH			6,50	9,00	19	7,00		7,60		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					2	22,70		23,00		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					2	27,40		28,70		
MINÉRALISATION											
CALCIUM	mg/L					1	110,50	110,50	110,50		
CHLORURES	mg/L				250,00	2	26,40	27,95	29,50		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	19	599,00	612,37	657,00		
MAGNÉSIUM	mg/L					1	6,55	6,55	6,55		
POTASSIUM	mg/L					1	2,80	2,80	2,80		
SODIUM	mg/L				200,00	1	13,10	13,10	13,10		
SULFATES	mg/L				250,00	2	16,00	17,00	18,00		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	3	0,00	0,00	0,00		
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50,00	1	0,00	0,00	0,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	17	0,00	0,00	0,01		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			17	33,00	34,37	37,00		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			4	0,67	0,71	0,75		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			2	0,00	0,03	0,06		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			2	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : EPN BROSVILLE

Code : 027001467

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	2	0,72	0,74	0,76		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	1	0,00	0,00	0,00		
ANTIMOINE	microgramme/L		5,00			2	0,00	0,00	0,00		
ARSENIC	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
BARYUM	mg/L				0,70	1	0,02	0,02	0,02		
BORE MG/L	mg/L		1,00			1	0,02	0,02	0,02		
CADMIUM	microgramme/L		5,00			2	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50,00			2	0,69	0,70	0,71		
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00		
FLUORURES MG/L	mg/L		1,50			1	0,11	0,11	0,11		
MERCURE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
SÉLÉNIUM	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE											
ACTIVITÉ ALPHA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ BÉTA GLOB. RÉSIDUELLE BQ/L	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ BÉTA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ BÉTA ATTRIBUABLE AU K40	Bq/L					1	0,08	0,08	0,08		
ACTIVITÉ TRITIUM (3H)	Bq/L				100,00	1	0,00	0,00	0,00		
DOSE INDICATIVE	mSv/a				0,10	1	0,00	0,00	0,00		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			3	0,95	2,50	4,54		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			3	0,68	2,51	5,01		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			3	0,00	0,32	0,68		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			3	0,24	1,04	2,11		
TRIALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			3	1,87	6,37	12,34		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
ETHYLBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
ISOBUTYLBENZÈNE	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
STYRÈNE	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
TOLUÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLENES (MÉTA + PARA)	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNE ORTHO	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNES (ORTHO+PARA+MÉTA)	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			3	0,00	0,00	0,00		
DIBROMOÉTHANE-1,2	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMÉTHANE	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,1	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			3	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,1	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 CIS	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 TRANS	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
HEXACHLOROBUTADIÈNE	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,1	microgramme/L					3	0,16	0,18	0,19		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,2	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			3	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,1,2	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,2,2	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE+TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			3	0,71	1,68	2,17		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			3	0,71	1,68	2,17		
TÉTRACHLORURE DE CARBONE	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU											
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0,01			2	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : EPN BROSVILLE

Code : 027001467

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
FLUORANTHÈNE *	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATI	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
CHLOROBENZÈNES											
CHLOROBENZÈNE	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
PENTACHLOROBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PESTICIDES TRICETONES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ARYLOXYACIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES CARBAMATES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOCHLORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES SULFONYLUREES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES PYRETHRINOIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZOLES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES STROBILURINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
MÉTABOLITES PERTINENTS											
ATRAZINE DÉSÉTHYL	microgramme/L		0,10			1	0,01	0,01	0,01		
ESA METOLACHLORE	microgramme/L		0,10			1	0,02	0,02	0,02		
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES DIVERS											
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	microgramme/L		0,50			1	0,03	0,03	0,03		
MÉTABOLITES NON PERTINENTS											
CGA 354742	microgramme/L					1	0,02	0,02	0,02		
CGA 369873	microgramme/L					1	0,12	0,12	0,12		
ESA METAZACHLORE	microgramme/L					1	0,01	0,01	0,01		
OXA METAZACHLORE	microgramme/L					1	0,01	0,01	0,01		
PCB, DIOXINES, FURANES											
PCB 101	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 118	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 138	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 153	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 180	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 28	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 35	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 52	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : EPN BROSVILLE

Code : 027001467

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PCB 54	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES											
ETHYLUREE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		

Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :

sulcotrione, mésotrione, propaquizafop, 2,4-mcpb, 2,4-mcpa, haloxyfop éthyloxyéthyl, mécoprop, fluazifop butyl, fénoxaprop-éthyl, dichlorprop, clodinafop-propargyl, 2,4,5-t, 2,4-d, triclopyr, triallate, aldicarbe, asulame, carbofuran, carbendazime, carbaryl, carbétamide, chlorprophame, diallate, diethofencarbe, fenobucarbe, fenoxycarbe, indoxacarbe, iprovalicarb, molinate, méthiocarb, méthomyl, pyrimicarbe, prophame, propoxur, propamocarbe, prosulfocarbe, thiocarbe, endosulfan bêta, endosulfan alpha, endosulfan total, endrine, hexachlorobenzène, hch alpha, hch bêta, hch delta, hch epsilon, hch gamma (lindane), hch alpha+beta+delta+gamma, dieldrine, heptachlore, isodrine, ddt-4,4', ddt-2,4', chlordane bêta, chlordane alpha, aldrine, oxadiazon, méthoxychlore, dimétachlore, oxydéméton méthyl, azinphos méthyl, azinphos éthyl, bromophos méthyl, chlorfenvinphos, chlorpyriphos méthyl, chlorpyriphos éthyl, dichlorvos, diazinon, diméthoate, disyston, quinalphos, ethoprophos, ethion, fenclor phos, fenitrothion, fonofos, malathion, mévinphos, ométhoate, parathion éthyl, parathion méthyl, phoxime, phosalone, phorate, pyrimiphos éthyl, phosphamidon, pyrimiphos méthyl, tétrachlorvinphos, vamidothion, cyromazine, cybutryne, cyanazine, atrazine, améthryne, hexazinone, métribuzine, flufenacet, métamitrone, prométhrine, prométon, propazine, sébuthylazine, secbuméton, simétryne, terbutryne, triazoxide, simazine, terbuthylazin, terbuméton, desmétryne, acétochlore, zoxamide, tébutam, propyzamide, propachlore, oryzalin, napropamide, métolachlore, métazachlore, flamprop-isopropyl, isoxaben, diméthénamide, cymoxanil, cyazofamide, carboxine, boscalid,alachlore, monuron, ethidimuron, diuron, diflubenzuron, chlortoluron, chloresulfuron, cycluron, chloroxuron, buturon, trinéxapac-éthyl, thébutiuron, siduron, néburon, métoxuron, métabenzthiazuron, métobromuron, monolinuron, linuron, isoproturon, iodosulfuron-méthyl-sodium, fénuron, fluométuron, flufénoxuron, metsulfuron méthyl, foramsulfuron, flupyrsulfuron-méthyle, flazasulfuron, azimsulfuron, amidosulfuron, sulfosulfuron, rimsulfuron, triflusulfuron-méthyl, nicosulfuron, prosulfuron, méso sulfuron-méthyl, thifensulfuron méthyl, tribenuron-méthyle, triasulfuron, bifenthrine, lambda cyhalothrine, cyfluthrine, cyperméthrine, deltaméthrine, esfenvalérate, fenvalérate, perméthrine, perméthrine-cis, perméthrine-trans, pentachlorophénol, imazaméthabenz, fénarimol, dinoterbe, dinoseb, dinitrocrésol, dicamba, bromoxynil, trichlorophénol-2,4,5, flutriafol, fludioxonil, florasulam, fenbuconazole, epoxyconazole, difénoconazole, cyproconazol, bitertanol, bromuconazole, aminotriazole, flusilazol, triazamate, triticonazole, tébuconazole, propiconazole, penconazole, myclobutanil, metconazol, hexaconazole, dimoxystrobine, azoxystrobine, trifloxystrobine, pyraclostrobine, picoxystrobine, kresoxim-méthyle, atrazine-déiisopropyl, atrazine déséthyl déiisopropyl, atrazine déséthyl-2-hydroxy, atrazine-2-hydroxy, terbuthylazin déséthyl, 2,6 dichlorobenzamide, hydroxyterbutylazine, terbuméton-déséthyl, simazine hydroxy, oxaalachlore, flufenacet esa, desmethylnorflurazon, ddd-4,4', ddd-2,4', 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, diclofop méthyl, ampa, aldicarbe sulfoné, chloro-4 méthylphénol-2, hydroxycarbofuran-3, propachlore oxa, propachlore esa, flufénoxuron oxa, diméthachlore oxa, oxychlordane, desméthylisoproturon, ioxynil, imazaméthabenz-méthyl, heptachlore époxyde trans, heptachlore époxyde cis, heptachlore époxyde, ethylenethiouree, endosulfan sulfate, dde-4,4', dde-2,4', procymidone, cyprodinil, dicofol, chlorothalonil, aclonifen, coumafène, cycloxydime, coumatétralyl, chlorbromuron, chloridazone, chlormequat, pencycuron, pendiméthaline, prochloraze, paclobutrazole, oxadixyl, nitroféne, norflurazon, métosulam, métalaxyle, métaldéhyde, mepiquat, lenacile, iprodione, imidaclopride, imazaquine, imazalile, imazamox, glyphosate, glufosinate, fluroxypir-meptyl, fluroxypir, anthraquinone (pesticide), acétamiprid, propanil, quimerac, pymétrozine, pyriméthanal, clomazone, clothianidine, fenpropidin, fenpropimorphe, fomesafen, folpel, flutolanil, flurtamone, flouquinconazole, fluazinam, fipronil, fénaquin, flurochloridone, ethofumésate, diméthomorphe, diméfuron, difenacoum, dichlobénil, diflufénicanil, dichlorophène, quinoxifen, quizalofop-p-éthyl, spiromaxime, tébufénozide, tétraconazole, thiabendazole, thiaclopride, thiaméthoxam, trifluraline, vinchlozoline, captane, butraline, bentazone, bromacil, bifenox, benfluraline, benoxacor, béalaxyl, oxa metolachlore, esaalachlore, diméthénamide oxa, diméthénamide esa, oxaacetochlore, esaacetochlore

Unité de distribution EPN BROSVILLE (027001467)

Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2022

(uniquement par rapport aux valeurs limites de qualité)

Qualité bactériologique :

(Indicateur SISPEA P101.1)

Nombre de prélèvements :	12	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes :		100,00 %

Qualité physico-chimique :

(Indicateur SISPEA P102.1)

Nombre de prélèvements :	20	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes (ne tient pas compte des dérogations) :		100,00 %

Conclusion sur la qualité de l'eau distribuée

Indicateur global de qualité	
A	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Conclusion sanitaire :

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Observations / recommandations techniques :

Pas d'observation particulière.

Partie C : Bilan à l'échelle de l'unité de gestion

Qualité bactériologique par installation de l'unité de gestion

Année(s) 2020 - 2021 - 2022

Année	TTP - FONTAINE F1	
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	3
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	3
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	3
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvement :		9

Année	TTP - CAILLOUET ORGEVILLE	
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	3
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	3
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	2
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvement :		8

Année	TTP - CHENAPPEVILLE	
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	12
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	12
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	12
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvement :		36

Année	TTP - PARVILLE	
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	4
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	3
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	3
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvement :		10

Année	TTP - LE VIEIL EVREUX	
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	2
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	2
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	2
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvement :		6

Année	TTP - LES JARDINS 2	
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	3
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	3
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	3
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvement :		9

Année	UDI - EVREUX	
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	108
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	101
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	97
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvement :		306

Année	UDI - BAUX SAINTE CROIX	
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	12
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	10
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	15
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvement :		37

Année	UDI - FONTAINE SOUS JOUY	
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	8
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	9
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	10
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvement :		27

Année	UDI - VIEIL EVREUX	
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	10
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	10
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	9
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvement :		29

Année	UDI - MISEREY	
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	9
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	11
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	10
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvement :		30

Année	UDI - PARVILLE	
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	7
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	8
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	8
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvement :		23

Année	UDI - TOURNEVILLE	
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	10
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	10
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	11
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvement :		31

Année	UDI - EPN BROSVILLE	
2020	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	10
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	10
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvement :	12
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvement :		32

Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvement :		593

Liste des dépassements des limites de qualité sur le réseau de distribution, non représentatifs de la zone de distribution

La synthèse suivante fait état des non-conformités aux limites de qualité sur des points du réseau de distribution. La qualité de l'eau n'y est pas représentative de l'ensemble de l'unité de distribution, mais seulement du point de prélèvement. Il s'agit en général d'une dégradation de la qualité de l'eau liée à la nature des matériaux des canalisations ou du robinet de prélèvement, et / ou à un temps de séjour de l'eau trop important dans les canalisations.

Commune : EVREUX

Date du prélèvement	Nom du PSV	Lieu du PSV	Paramètre	Valeur mesurée	Unité	Limite de qualité	Installation
04/08/2022	CENTRE VILLE	POINT MOBILE	PLOMB	25,8	microgramme/L	10	027000281 - EVREUX

Commune : SAINT-VIGOR

Date du prélèvement	Nom du PSV	Lieu du PSV	Paramètre	Valeur mesurée	Unité	Limite de qualité	Installation
18/08/2022	CENTRE VILLE	POINT MOBILE	NICKEL	120	microgramme/L	20	027000372 - FONTAINE SOUS JOUY

Conclusion générale pour l'unité de gestion

Votre territoire est découpé en huit zones de distribution (UDI).

Sur cinq UDI, l'eau distribuée en 2022 est restée conforme aux valeurs réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés.

Sur une UDI, l'eau distribuée en 2022 est restée conforme aux valeurs réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés, mais l'utilisation de l'eau est déconseillée pour la préparation des biberons des nourrissons de moins de 6 mois en raison de la présence de perchlorates.

Sur une UDI, la référence de qualité fixée pour la turbidité n'est pas satisfaite.

Sur une UDI, la référence de qualité fixée pour l'ammonium n'est pas satisfaite et l'utilisation de l'eau est déconseillée pour la préparation des biberons des nourrissons de moins de 6 mois en raison de la présence de perchlorates.

Je vous rappelle que vous devez établir un état des lieux de la présence de chlorure de vinyle monomère (CVM) dans l'eau distribuée sur la base d'un repérage des canalisations à risque de votre territoire et d'un programme d'analyses.

Suite à la mise en évidence d'un dépassement de la limite de qualité fixée pour le plomb, vous devez engager des travaux de renouvellement du branchement situé 49 rue du Maréchal Joffre à Evreux.

La protection des captages par Déclaration d'Utilité Publique est une obligation réglementaire. Il vous appartient de prendre les mesures nécessaires à cette protection et d'assurer le suivi de leur mise en œuvre.

Enfin, de nouvelles dispositions réglementaires vous imposent de procéder à une évaluation des risques de dégradation de la qualité de l'eau. Celle-ci doit vous conduire à mettre en place des actions de maîtrise de la qualité de l'eau distribuée ainsi qu'une surveillance adaptée (plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE)). Le programme analytique de suivi de la qualité de l'eau comporte au minimum les mesures de la turbidité et du résiduel de désinfectant.

Pour conclure, je vous remercie de veiller à me tenir informé de l'avancement de vos démarches d'amélioration de la qualité de l'eau.

Par délégation,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal line with a vertical stroke crossing it, and a small loop at the end.

L'Ingénieur du Génie Sanitaire

Mouloud BOUKERFA

Liste des sigles

AP	Arrêté préfectoral
ARS	Agence régionale de santé
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
CAP	Captage
CODERST	Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques
DGS	Direction générale de la santé
DUP	Déclaration d'utilité publique
MCA	Mélanges de captages
PLU	Plan local d'urbanisme
TTP	Station de traitement-production
UDI	Unité de distribution
UGE	Unité de gestion et d'exploitation
PRPDE	Personne responsable de la production et la distribution d'eau